

AN II DE L'OPÉRATION
« DÉLUGE D'AL-AQSA »

**La Résistance
frappe le cœur
de Tel-Aviv**

P 6

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mardi 8 octobre 2024 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6262 - 21^e année

USINE FIAT À ORAN



**« 350
véhicules
produits
par jour »**

P 4

ANNULLATION DES
ACCORDS MAROC-UE

**Le CNASPS
« profondément
satisfait »**

P 2

FOOTBALL/COMPÉTITIONS
AFRICAINES

**Les adversaires
des clubs
algériens
connus**

P 24

HIPPODROME PARC DES
LOISIRS - LAGHOUAT,
CET APRÈS-MIDI À 16H00



**1 200 mètres
pour chevaux
modestes**

P 21

LE PRÉSIDENT INSISTE SUR L'IMPORTANCE
STRATÉGIQUE DES PROJETS STRUCTURANTS
DANS CE SECTEUR

Mines : le coup d'accélérateur

LIRE EN PAGE 3

POUVOIR D'ACHAT

Pas d'impôts supplémentaires dans le PLF-2025



Ph: DR

GRANDIOSES MANIFESTATIONS DU PEUPLE
MAROCAIN CONTRE LA NORMALISATION

Le Makhzen ébranlé !

**Jusqu'à quand continueront le Makhzen et M6, accessoirement
président du comité El Qods et « valet plénipotentiaire » des
assassins d'enfants de Ghaza à rester sourds aux appels de ses
sujets ?**

LIRE EN PAGE 2



Pas de temps à perdre

Fer de lance du programme économique du président de la République, la reprise en main de l'exploitation des ressources minières du pays, axe important dans sa nouvelle politique énergétique, continue à faire parler. D'abord en tout ce qui que ce secteur constitue comme levier pour la diversification de notre économie qui, en l'espèce, repose de moins en moins sur la rente pétrolière. Ainsi, le triptyque mégaprojet des mines, de minerais de fer à Gara Djebilet, du zinc et plomb à Oued Amizour et des phosphates à Bled El Hadba sont sur les rails au demeurant. A ce stade, le pari est tenu en attendant la cueillette des fruits sur le terrain. C'est-à-dire la mise en service des outils de production. Ça doit se faire maintenant, car ces mégaprojets revêtent une dimension stratégique avec comme retombées économiques et sociales d'importance. On s'en est aper-

çu, dimanche en Conseil des ministres, comment président de la République, a insisté sur ce dossier qu'il n'a cessé de feuilleter, de suivre et d'examiner au fil des réunions avec le Gouvernement. A cette occasion, il a mis l'accent sur la nécessité de « mettre la vitesse maximale, jusqu'à l'entrée en service », des mégaprojets en question. Aussi, a-t-il enjoint à l'Exécutif de « respecter tout ce qui a été décidé au préalable ».

Pas que, le chef de l'Etat ne semble rien laisser échapper à ses yeux allant, par exemple, jusqu'à ordonner de « choisir les sites appropriés pour les unités d'épuration et de traitement, tout en les rapprochant des points d'eau, des sources d'énergie et des voies ferrées. » Dès lors, il n'y a plus de place à la procrastination pour le Gouvernement, à fortiori que le pays a connu sa « rentrée » à tous les

niveaux. Mais dont l'économie occupe une place de choix dans le deuxième mandat que vient d'entamer le président de la République. Autrement dit, en dépend, le statut d'économie « émergente » à l'horizon 2026-2027 qui repose sur un PIB à 400 milliards de dollars et une croissance autour de 4%. Aujourd'hui troisième économie en Afrique, l'Algérie a l'ambition de défendre sa position et même atteindre la tête du classement. En dépend aussi, et en partie, quelque 450.000 postes d'emplois à créer. C'est sans compter, par ricochet, la réalisation de deux millions de logements durant ce quinquennat présidentiel. En état de cause, en mettant l'accent sur une richesse minière appartenant à l'Algérie et son peuple, le chef de l'Etat en a fait de cette vision son cheval de bataille économique à l'effet de porter vers le haut le développement du pays. Son deuxième mandat est, à fortiori, dédié, par excellence, à l'économie.

Farid Guellil

L'ÉDITO

GRANDIOSES MANIFESTATIONS DU PEUPLE MAROCAIN CONTRE LA NORMALISATION

Le Makhzen ébranlé !

M6, le commandeur des croyants, accessoirement président du comité El-Qods et « valet plénipotentiaire » des assassins d'enfants de Ghaza reste sourd aux appels de ses sujets qui n'ont cessé, depuis la conclusion des accords Abraham, de dénoncer la normalisation avec l'entité sioniste.

Les villes du Maroc continuent de crier leur colère et de gronder, mais imperturbable, le roi du Maroc continue de foncer, tête baissée dans les abysses de la soumission à l'ordre sioniste. Pour commémorer le premier anniversaire de l'opération « Déluge d'Al-Aqsa, les rues de la capitale marocaine Rabat ont été le théâtre dimanche, d'une marche populaire massive pour exiger la fin de la normalisation et l'annulation des accords entre le Maroc et l'entité sioniste qui poursuit ses crimes génocidaires à Ghaza et son agression contre les peuples libanais, syrien, irakien, iranien et yéménite. La marche, organisée sous le slogan "Déluge d'Al-Aqsa, jusqu'à la libération de la Palestine et la fin de la normalisation", a commencé avec la participation d'organisations politiques, syndicales et associatives et des organisations de défenses des droits de l'homme, en plus de toutes les franges de la société marocaine. Elle s'est tenue en réponse à l'appel lancé par le "Groupe d'action nationale pour la Palestine", qui comprend plus de 20 organisations anti-normalisation, comme le "Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation" et "l'Espace marocain des droits humains".

Il faut rappeler dans ce cadre que malgré la volonté du gouvernement de l'oligarque Aziz Akhenouch de criminaliser les attaques contre Israël et contre la normalisation, la rue marocaine déjà marquée par une colère sourde générée par des conditions sociales très difficiles, n'a pas réduit sa mobilisation contre la normalisation qui est perçue comme une trahison à la cause palestinienne et une volonté manifeste d'une frange du makhzen et de la famille royale de soumettre le pays à l'ordre sionis-



te. Vêtus de keffieh et brandissant des portraits de victimes de l'agression sioniste, les participants à la marche ont notamment scandé des slogans hostiles à la normalisation du Makhzen avec l'entité sioniste, tels que "le peuple veut abolir la normalisation", "citoyens, boycotez les marchandises des sionistes", et appelé à faire pression pour mettre fin aux agressions génocidaires de l'entité sioniste contre Ghaza et le Liban. C'est un appel moult fois répétés depuis la conclusion des accords Abraham mais qui reste sans réponse de la part du roi du Maroc ou de son gouvernement qui ont fourni une assistance militaire à l'armée israélienne en envoyant un contingent des forces armées royales grossir les rangs des compagnies qui tuent les enfants palestiniens à Ghaza ou encore en accueillant les soldats de Tshal, permissionnaires, pour leur offrir le repos du guerrier.

Lors de la manifestation qui s'est déroulée devant le siège du Parlement, des drapeaux palestiniens ainsi que des banderoles de soutien à la Palestine et à la lutte du peuple Palestinien ont également été brandis. Le "Groupe d'action nationale pour la Palestine" a notamment renouvelé son appel à la fermeture du soi-disant "bureau de liaison sioniste à Rabat et la fin à toutes les formes de normalisation avec l'entité sioniste, en signe de respect de la volonté populaire exprimée lors de milliers de rassemblements, de centaines de marches organisées à travers tout le terri-

toire marocain et de nombreuses pétitions signées par des milliers de Marocains". Le membre du Secrétariat général du département politique du mouvement "Al-Adl Wal Ihsane", Hassan Benajah, a qualifié la marche de "référendum populaire massif", qui confirme la volonté du peuple Marocain de mettre fin à la normalisation avec l'entité sioniste. Intervenant dans le même sens, le secrétaire général du Parti socialiste unifié (PSU), Jamal Al-Asri, a souligné que la marche populaire de Rabat portait "un message clair de rejet des accords de normalisation entre le Maroc et l'entité sioniste usurpatrice", relevant que "les Marocains, quelles que soient leurs orientations idéologiques ou leur couleur politique, considèrent tous la Palestine comme étant leur boussole et leur cause". Et malgré ces appels le Makhzen continue de foncer dans la soumission. Il faut rappeler dans ce cadre que parmi les dispositions, non publiées de l'accord Abraham, figure l'éventualité de céder des parties du territoire marocain pour servir de terre d'accueil à des colons israéliens qui seraient poussés à quitter les Kibboutz en Palestine occupée. C'est d'ailleurs dans cette optique que le Makhzen défend, dans ce cadre, son plan d'autonomie des territoires sahraouis occupés et de nombreux observateurs ont relevé ce point en affirmant que le soutien de certaines capitales occidentales à ce plan contraires au droit international s'inscrit dans ce cadre.

Slimane B.

SALAH GOUDJIL AU QUOTIDIEN "EL-CHAAB":

« Le monde se souviendra des crimes contre l'humanité à Ghaza »

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a qualifié, hier, l'agression sioniste contre Ghaza, lancée depuis une année, de "catastrophe" pour la conscience mondiale et le droit international humanitaire ainsi que pour la paix et la sécurité internationales, soulignant les batailles diplomatiques féroces menées par l'Algérie et les Hommes libres de ce monde pour instaurer un cessez-le-feu, et pour condamner et sanctionner l'occupation sioniste. Goudjil a indiqué, dans un entretien accordé au quotidien "El-Chaab", à l'occasion du premier anniversaire de l'agression sioniste contre Ghaza et les territoires palestiniens occupés opérée le 7 octobre 2023, que "la mémoire collective du monde retiendra la frénésie furieuse sioniste et ses crimes contre l'humanité contre le peuple palestinien et en octobre 2024 contre le peuple libanais". "Ce fut une année douloureuse où nous avons vécu une tragédie humaine qui nous afflige profondément, l'année de la grande +Nakba+ qui a frappé cette fois non seulement le vaillant peuple palestinien, mais aussi l'ensemble des composantes de la communauté internationale dont la crédibilité a été ébranlée, les valeurs ont été souillées et les lois et institutions régionales et internationales ont été humiliées", a déploré Goudjil. Par ailleurs, Goudjil a estimé que cette année a été "celle du courage, de la résistance, du défi et des batailles diplomatiques féroces de l'Algérie et des Hommes libres de ce monde au sein des Nations unies et de la Cour internationale de justice (CIJ) pour un cessez-le-feu immédiat et pour condamner et sanctionner l'occupation sioniste", mettant en avant "le courage des Palestiniens dans leur résistance et résilience, ainsi que le courage des Hommes libres du monde qui ont trainé cette occupation devant la justice internationale pour la première fois". Rappelant les positions officielles et populaires de l'Algérie en faveur d'un soutien inconditionnel à la cause palestinienne juste, M. Goudjil a souligné que cette position unifiée entre le peuple et sa direction, ainsi que la position officielle et populaire constante qui ne changera en aucune circonstance "a été exprimée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans toutes les tribunes diplomatiques et médiatiques, déclarant que la cause palestinienne est une cause nationale à laquelle nous ne renoncerons pas et que nous soutiendrons la Palestine, qu'elle ait tort ou raison".

R. N.

ANNULATION DES ACCORDS COMMERCIAUX MAROC-UE

Le CNASPS « profondément satisfait »

Le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) a fait part de sa « profonde satisfaction » concernant les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne invalidant définitivement deux accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'UE. «Les membres du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) ont pris connaissance avec une profonde satisfaction de l'arrêt définitif du 4 octobre 2024 de la Haute Chambre de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) concernant les accords de pêche et de produits agricoles, entre le Maroc et l'Union européenne», indique le Comité, dans un communiqué rendu public dimanche. «En 2015, le Front Polisario avait déposé plainte contre la Commission européenne (CE) et le Conseil européen (CnE),

contestant la légalité de ces accords, au regard du Droit International. En 2016, la CJUE avait déjà donné raison au Front Polisario», rappelle le Comité. «Jugement contre lequel la CE et le CnE avaient introduit un recours en 2016, en 2018 et en 2021. À toutes ces étapes judiciaires, la CJUE persistait en réaffirmant à chaque fois l'illégalité de ces accords », souligne le CNASPS. «Vendredi 4 octobre 2024, la Haute Chambre de la CJUE a rendu son jugement définitif, déclarant que le peuple sahraoui est pleinement souverain sur ses richesses naturelles, et est le seul décideur en ce qui concerne leur exploitation, à l'exclusion de toute autre partie », se félicite le Comité. «La Haute Chambre affirme clairement l'illégalité des accords entre le Maroc et l'UE, qui englobent les produits halieutiques et les produits agricoles

provenant du Sahara occidental. Elle ordonne à la CE et au CnE d'annuler ces accords dans un délai de 2 mois », note la même source. «Subsidiairement à cette décision de la Haute Chambre, celle-ci fait mention explicitement dans son arrêt de l'existence du peuple sahraoui (par ailleurs nié par le régime marocain) - de la qualité de représentant du peuple sahraoui pour le Front Polisario - de la possibilité pour le Front Polisario d'ester en justice devant les juridictions européennes tout contrevenant dans l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental, - de la distinction géographique incontestable entre le Sahara occidental et le Royaume du Maroc», relève le CNASPS. «Le jugement de la Haute Chambre est à célébrer comme une étape victorieuse historique du peuple sahraoui et du Front Polisario

dans leur lutte pour la dignité, la liberté et l'indépendance», affirme le Comité. «Cette décision de justice vient également rappeler la force du Droit International qu'il faut respecter et appliquer stricto sensu, sans s'abandonner à des considérations subjectives et dangereuses pour la paix internationale», insiste-t-il, affirmant qu'il appartenait désormais à l'UE et aux États qui la composent de «respecter leur propre justice et de se conformer (au) jugement de la Haute Chambre de la CJUE».

L'APN PREND PART À NEW YORK À LA RÉUNION ANNUELLE DE LA 4E COMMISSION DE L'ONU

Par ailleurs, l'Assemblée populaire nationale prend part, jusqu'au 14 octobre, à la réunion annuelle de la Quatrième Commission permanente spécialisée dans les questions politiques spé-

ciales et de la décolonisation qui se tiendra au siège de l'ONU à New York. Selon un communiqué de la Chambre basse du Parlement. L'APN est représentée lors des travaux de cette réunion, par le président du groupe parlementaire d'amitié et de fraternité Algérie-Sahara occidental, Miloud Tsouh, et les deux députés Hichem Benhaddad et Mohamed Ouakli.

La Quatrième Commission de l'ONU est l'une des Grandes Commissions de l'Assemblée générale, chargée de l'examen des points inscrits à l'ordre du jour que lui transmet l'Assemblée générale. Ladite commission formule, en outre, des recommandations concernant des projets de résolutions et des décisions pour les soumettre à l'Assemblée générale, toutes instances confondues.

Sarah O.

LE PRÉSIDENT INSISTE SUR L'IMPORTANCE STRATÉGIQUE DES MÉGAPROJETS DE GARA DJEBILET, OUED AMIZOUR ET BLED EL HADBA

Mines : le coup d'accélérateur

Le suivi permanent, sans doute quotidien, et attentif de l'exécution des projets miniers structurants par le président Abdelmadjid Tebboune est confirmé par les instructions qu'il a données à ce propos lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidé ce dimanche.

Sur la base de l'exposé qui lui a été présenté sur l'état d'avancement de ces trois projets (la mine de fer de Gara Djebilet, la mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour et la mine de phosphate à Bled El Hadba), le président Tebboune a insisté sur la nécessité de mettre la vitesse maximale, jusqu'à leur entrée en service, en respectant tout ce qui a été décidé au préalable, compte tenu de leur poids et de leur impact positif majeur sur l'économie nationale". Le président de la République est allé jusque dans les détails en ordonnant également de choisir les sites appropriés pour les unités d'épuration et de traitement, tout en les rapprochant des points d'eau, des sources d'énergie et des voies ferrées.

En fait, l'intérêt évident accordé à ces projets qualifiés de stratégiques est révélé chaque fois encore plus à l'occasion des Conseils des ministres où ils figurent, fréquemment, à l'ordre du jour. En mars dernier, le président Tebboune avait déjà insisté sur l'impératif de faire avancer davantage les projets miniers structurants et de respecter les délais de réalisation, en enjoignant de prendre toutes les mesures dans ce but. Il s'agissait pour le Gouvernement de "coordonner et d'intensifier les efforts à travers un suivi assidu des projets, et d'aplanir toutes les difficultés auxquelles ils font face". Pour les responsables du secteur minier en Algérie, le développement en cours de ces projets miniers doit permettre de mieux approvisionner l'industrie algérienne en matières premières et réduire la facture des importations.

C'est la démarche qui avait été adoptée dans les années 1970, après la nationalisation des mines en mai 1966, consistant dans



l'exploitation des ressources naturelles mises au service du développement national. La valorisation des matières premières locales et la réalisation du plein emploi étaient alors les principes directeurs de cette démarche. L'abandon, après le décès du président Boumediène, en décembre 1978, de la voie de développement national, au profit d'une alternative libérale dépendante, a placé, pour des décennies, le secteur des mines dans une situation de régression et de sous-exploitation, alors que l'Algérie était soumise à la logique du tout-importation.

Depuis quelques années, un retour à cette démarche a été opéré et, en 2023, les activités minières ont été relancées avec des mégaprojets inscrits dans le cadre d'une vision globale fondée sur le renforcement de la contribution des richesses minières aux efforts de diversification de l'économie nationale et de soutien aux industries manufacturières et à l'agriculture. Cela fait partie du redressement observé dans plusieurs branches de l'économie nationale. « Le développement du secteur minier suit les orientations des politiques publiques visant

à exploiter de manière durable les ressources minières du pays, afin de soutenir leur transformation au niveau de l'industrie nationale, dans le but de créer de la plus-value locale et d'exporter par la suite à l'étranger", a souligné la directrice générale des Mines au ministère de l'Energie et des Mines, Nadjiba Bourenane, en marge de la cérémonie d'ouverture d'un Salon international du fer, de l'acier et des produits miniers, tenu, début mars, à Alger.

En parlant du méga programme de la valorisation et du développement des capacités minières, notamment les trois projets structurants du secteur, à savoir l'exploitation de la mine de fer de Gara Djebilet, le projet intégré du phosphate à Bled El Hadba et le projet zinc-plomb de Oued Amizour, le président de la République a eu à expliquer que ces projets, en sus de leur contribution à la diversification de l'économie nationale, constitueront une locomotive de développement dans les régions qui les abritent, à travers la création de postes d'emploi et le développement de l'infrastructure, à l'instar du réseau ferroviaire.

M'hamed Rebah

ÉCOLES PRIVÉES

Vers l'application de contrats de performance

Lors du Conseil des ministres qu'il a présidé ce dimanche, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis l'accent sur la nécessité de veiller à la conformité des programmes des établissements d'enseignement privés avec le programme national d'Éducation. Le président Abdelmadjid Tebboune a insisté sur l'importance d'établir un contrôle régulier et continu pour garantir le bon fonctionnement de ces institutions, tout en révisant les conditions d'octroi des autorisations, particulièrement en ce qui concerne la préservation de la souveraineté nationale. Le Président a également encouragé l'investissement dans l'enseignement privé, notamment dans les écoles spécialisées dans les sciences exactes, afin de renforcer la qualité de l'éducation. Il a appelé à l'application de "contrats de performance" permettant d'évaluer précisément la valeur ajoutée de ces établissements et de mesurer le niveau de réussite des élèves.

M.Seghilani

CYBERSÉCURITÉ

Le Président appelle à l'extrême vigilance

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a insisté, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidé ce dimanche, sur l'importance d'accorder une attention extrême à la cybersécurité et à la vigilance, lors de l'acquisition des équipements et matériels, ce domaine étant étroitement lié à la Sécurité nationale. Concernant le rapport d'étape sur l'avancement de la numérisation, le président de la République, a insisté sur « l'importance d'accorder une attention extrême à la cybersécurité et à la vigilance, lors de l'acquisition des équipements et matériels, ce domaine étant étroitement lié à la Sécurité nationale », lit-on dans le communiqué du Conseil des ministres. Dans le même contexte, le président de la République a enjoint le Gouvernement de « prendre, en coordination avec le ministère de la Défense nationale, toutes les mesures, tout en sollicitant les compétences algériennes, notamment universitaires, estimant que le projet de numérisation fait partie intégrante des fondements de l'Algérie triomphante ».

S. O.

POUVOIR D'ACHAT

Pas de hausse d'impôts dans le PLF-2025

Lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, ce dimanche, le président Abdelmadjid Tebboune a donné son appréciation et ses instructions concernant la préparation du projet de loi de finances pour 2025.

D'abord, le président de la République s'est félicité du modèle financier du projet de loi de finances qui ne prévoit aucune hausse d'impôts concernant la vie quotidienne des citoyens. Le président Tebboune a ordonné que "le projet de loi de finances 2025 soit adapté aux grands projets qu'il s'est engagé, auprès du peuple algérien, à réaliser, dont deux millions de logements, les projets du secteur de l'Énergie et des Mines et la création de 450 000 nouveaux emplois". Cette orientation avait déjà été donnée par le président Tebboune, quand, fraîchement réélu pour un second mandat, il a présidé, le 19 septembre dernier, une réunion préparatoire consacrée aux grandes orientations relatives au projet de loi de finances. Le projet de loi de finances 2025

doit être au diapason des décisions économiques et sociales pour lesquelles s'est engagé le président de la République lors de sa campagne électorale pour la Présidentielle du 7 septembre 2024. On sait que le dernier Conseil des ministres a décidé l'augmentation substantielle du montant de l'allocation touristique pour en faire profiter les citoyens voyageant à l'étranger, une fois par an ainsi que l'augmentation du montant de l'allocation du Hadj et l'augmentation de la bourse des étudiants à l'intérieur du pays et à l'étranger. L'élaboration du PLF 2025 est inspirée des engagements du président Tebboune. L'objectif est de favoriser l'attractivité de l'investissement, national et étranger, en Algérie, la promotion de l'emploi et la préservation et l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens, à travers la lutte contre l'inflation, la maîtrise des prix, notamment ceux des produits de base, et l'augmentation des allocations et des salaires pour atteindre un taux de 100%, ainsi que l'augmentation de la pension de

retraite, et l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Il s'agit de la poursuite des chantiers ouverts dans les domaines du logement, des ressources en eau, des infrastructures, de la santé, des transports, de la culture, des sports et de la promotion sociale, visibles dans les villes et villages du pays. Au plan économique, la perspective immédiate est de hisser l'Algérie à un niveau de PIB de 400 milliards de dollars/an, ce qui permettra à l'économie algérienne de compter parmi les économies des pays émergents. Le contexte de l'élaboration de la loi de finances pour 2025 a été largement évoqué par le président Tebboune dans son allocution après sa prestation de serment, en présentant sa vision du projet de l'Algérie victorieuse. Il a qualifié la conjoncture de « délicate, marquée par des défis aux niveaux intérieur, régional et international », d'où, a-t-il souligné, l'impératif de "mobiliser les énergies et les capacités pour ajouter d'autres réalisations et acquis à ceux tangibles et indéniables concrétisés

durant le précédent mandat". Le président Tebboune a exprimé sa volonté de relever, "en toute confiance et avec résolution", le niveau des ambitions "pour améliorer davantage les performances économiques et continuer à encourager et à étendre le champ des investissements nationaux et étrangers". Le refus, réaffirmé à maintes reprises par le président Tebboune, de recourir à l'endettement extérieur - preuve de la volonté de préserver la souveraineté nationale et l'indépendance dans la prise de décision en fonction du seul intérêt de l'Algérie - entraîne l'exigence de la plus grande rigueur dans la préparation du projet de loi de finances pour 2025, ainsi que l'exigence de transparence réaffirmée ce dimanche, en Conseil des ministres, par le président Tebboune qui a ordonné la création de l'Agence nationale des grands équilibres du budget de l'Etat, de la prospective et de la planification, pour un suivi minutieux des sous-budgets et budgets sectoriels.

M. R.

SIX EXPOSITIONS SONT PROGRAMMÉES À CET EFFET

2025, l'année du produit algérien à l'étranger

L'Algérie organisera six expositions des produits locaux à l'étranger au cours de l'année 2025, a annoncé l'Agence nationale de promotion des exportations (ALGEX) dans un communiqué.

En effet, il s'agit d'expositions spécifiques des produits algériens en Mauritanie, en Ethiopie, en Côte d'Ivoire, en Chine, en Jordanie, et au Sultanat d'Oman, à travers lesquelles différents produits de divers secteurs seront exposés avec une autorisation de vente. Selon le même communiqué, «les dates d'organisation de ces Expositions seront fixées en coordination avec l'ambassade d'Algérie dans ces pays». Concernant la participation de l'Algérie aux Foires internationales en 2025, il s'agira du Salon international de Hanoi (Vietnam) en avril, à la Foire internationale de Tripoli (Libye) en mai, à la Foire internationale de Sfax (Tunisie) en Juin, à la Foire internationale de Dar Es Salaam (Tanzanie) prévue en Juillet, à la Foire internationale d'Accra (Ghana) prévue en Octobre 2025, la Foire internationale de la Havane (Cuba) en



novembre ainsi qu'à la Foire internationale de Dakar (Sénégal) en novembre-décembre. L'Algérie participera également en 2025 à neuf Salons spécialisés, à savoir le Salon de l'alimentation (IFE) à Londres (IFE) (Grande Bretagne) en mars prochain, le Salon Medic West Africa (Salon de l'Equipe-médical) à Lagos (Nigéria) du 16 au 18 avril, le Salon «Pharma Expo» à Ouagadougou (Burkina Faso) en mai, le Salon «Aqua Pharm» en Italie les 12 et 13 février, la Foire

internationale «YAPI» à Istanbul (Turquie) en avril et le Salon «Breakbulk» aux Pays-Bas du 15 au 18 mai. Elle sera également présente au Salon «Web Summit» à Doha (Qatar) du 23 au 26 février, à la Foire exposition internationale de l'artisanat à Milan (Italie) du 30 novembre au 7 décembre, ainsi qu'au Salon international du livre au Caire (Egypte) du 24 janvier au 6 février, a conclu l'ALGEX.

L.Zeggane

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Les Douanes font le bilan à Béchar

Des importantes quantités de drogues ont été saisies, de janvier à fin septembre 2024, par les différentes brigades et services de la direction régionale des douanes de Béchar, a-t-on appris auprès de cette institution. Les saisies ont porté sur 420 grammes de cocaïne, plus de 4,2 tonnes de kif traité, 1 251 299 comprimés de psychotropes, a-t-on détaillé de même source. Précisant que, «ces importantes saisies de drogues ont eu lieu dans le cadre des affaires menées, dans le cadre de la lutte contre les différents trafics à travers le

Sud-ouest du pays, par les douaniers, avec la coordination des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale». La même source a fait état aussi de «saisie d'armes, de munitions et de moyens de télécommunications». En matière de lutte contre la contrebande des produits alimentaires, notamment ceux subventionnés par l'État, il a été procédé durant la même période à «la saisie notamment de plus de 93 tonnes de sucre, 17 tonnes de semoule, 48 tonnes de pâtes alimentaires, 5,4 tonnes de

dattes ainsi que 1 116 kg de lait en poudre, 119 900 litres d'huile de table, 24 000 cartons de biscuits et 50 kg de riz», a ajouté la source.

Soulignant qu'«un total de 141 véhicules de différents types et 27 animaux utilisés par les contrebandiers ont été également saisis lors des opérations de lutte contre la contrebande à travers les régions frontalières».

Par ailleurs, «19 392 unités pyrotechniques, 4 656 unités de boissons alcoolisées, cinq groupes électrogènes, 215 845 litres de gasoil et 81 860 litres d'essence, en plus de cinq mar-

teaux-piqueurs et des moteurs et des pièces de rechanges pour véhicules ont été aussi saisis». La même source a mentionné qu'«un montant de 67 000 dinars et un autre de 7 300 euros ont également fait l'objet de saisie, de même que des équipements techniques, dont des détecteurs de mines, et du ciment, des articles ménagers, des effets vestimentaires et des téléphones mobiles». L'ensemble des saisies a donné lieu à une amende douanière globale de plus de 14 milliards DA, selon les services douaniers.

L. Z.

USINE FIAT À ORAN

« 350 véhicules produits par jour »

Le Directeur des opérations pour l'Afrique et le Moyen-Orient du groupe Stellantis, construction des véhicules Fiat en Algérie, Samir Cherfan, a fait part de l'augmentation de la capacité de production de l'usine de Taffraoui à Oran. L'augmentation de la production quotidienne de l'usine passe ainsi à 350 véhicules par jour. «Alors que nous continuons à soutenir les ambitions de ce grand pays, je suis fier de voir l'usine FIAT prospérer, avec plus de 1000 employés dévoués et une augmentation quotidienne de la production à 350 véhicules», a déclaré Cherfan à l'occasion du lancement commercial du nouveau Fiat Doblò «Made in Algeria» à l'usine Fiat de Taffraoui, en présence du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun. Pour le même responsable au sein de la marque italienne, ce nouveau pas ne constitue que le début

d'un parcours dans le développement des activités du groupe en Algérie. «Ce n'est que le début de notre parcours pour atteindre un taux d'intégration locale de 35% et produire plus de 90 000 véhicules d'ici 2026», a-t-il déclaré dans ce sens, assurant que ces efforts reflètent la vision

à long terme du groupe à contribuer au développement de l'économie algérienne. «Nos efforts reflètent la vision à long terme de Stellantis de contribuer au développement durable de l'économie algérienne en créant des emplois, en transférant des connaissances et en pro-

duisant des véhicules adaptés aux besoins locaux», a-t-il affirmé assurant qu'avec ses partenaires locaux et le soutien des autorités, Fiat construit «un avenir prometteur pour l'industrie automobile algérienne».

S. O.

SOCIÉTÉS DE CAPITAL-INVESTISSEMENT ALGÉRIENNES

178 prises de participation depuis le début de l'activité

Les sociétés de capital-investissement (SCI) algériennes ont réalisé 178 prises de participation depuis le début de leur activité, dont 26 nouvelles prises de participation durant l'année dernière, selon le rapport annuel de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) publié sur son site web. Instituées par la loi n° 06-11 du 24 juin 2006, modifiée et complétée, relative à la société de capital investissement, «les SCI ont pour objet la participation dans le capital social et toute opération consistant en des apports en fonds propres et en quasi fonds propres dans les entreprises en création, en développement, en transmission ou

en privatisation», a indiqué la même source. Le nombre de sociétés de capital-investissement autorisées au 31 décembre 2023 s'élève à cinq, à savoir: la Société El-Djazair Istithmar, la Société financière algérienne de participation «FINALEP», la société «ICOSIA Capital Spa», la société Algerian Investment Fund (AIF) ainsi que la société Algerian Start-up Fund (ASF). Par ailleurs, le marché financier national comptait au 31 décembre 2023 deux sociétés de gestion de fonds d'investissement, en l'occurrence la société «Tell Markets Spa» et la société «Small Enterprise Assistance Funds» (SEAF).

L. Z.

FONCIER INDUSTRIEL 17 assiettes de près de 10 ha disponibles à Blida

Dix-sept assiettes foncières ont été introduites par le guichet unique décentralisé de Blida relevant de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) en vue de leur mise à la disposition des investisseurs qui en expriment la demande. Il s'agit de la mise à la disposition des investisseurs, dernièrement, de 17 assiettes industrielles, d'une superficie globale de près de 10 ha, répartie sur plusieurs communes, en vue de leur permettre de développer ou d'élargir leur activité industrielle et économique, a indiqué la responsable du guichet Fatima Zahra Abbassi, en marge de l'organisation, dimanche, de portes ouvertes sur le guichet unique décentralisé, en coordination avec la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP). Elle a ajouté que ces assiettes représentent des fonciers récupérés dans nombre de communes, dont quatre assiettes au niveau de chacune des communes de Chebli et Beni Merèd, trois dans la zone d'activités de Sidi Hammad à Meftah, et le reste dans les communes d'El-Affroun, Bougara, Chiffa, Larbâa et Bouârfa. «Les services concernés s'attendent actuellement à l'examen des demandes de foncier réceptionnées, et les investisseurs bénéficiaires seront annoncés dans une quinzaine de jours», a précisé la même responsable. Selon la même source, «l'octroi des assiettes se fera automatiquement via la plateforme qui propose également à l'investisseur le type d'activité le plus approprié à l'assiette qu'il a choisie, en fonction des besoins de la wilaya». L'industrie agroalimentaire, la production de matériel pharmaceutique et mécanique, la fabrication de meubles et la production de lait en poudre sont en tête de liste des activités proposées. «La récupération des assiettes foncières inexploitées à Blida se poursuit toujours, en vue de les mettre à la disposition des investisseurs via la plateforme numérique», a-t-elle informé, en outre. Les portes ouvertes sur le guichet unique décentralisé de l'AAPI qui se poursuivront jusqu'à aujourd'hui, a aussi englobé la tenue d'une rencontre avec des entrepreneurs et des investisseurs, dont le président du Club des entrepreneurs et industriels, Rachid Bouhamed, consacrée à l'examen des doléances liées à l'investissement local et aux opportunités de financement assurées par la CNEP.

Sarah O.

MARCHÉ BOURSIER

La valeur transigée évolue de 268 % en 2023

La valeur transigée sur le compartiment d'actions de la Bourse d'Alger a progressé de 268% en 2023, confirmant une activité «dynamique» du marché durant l'année écoulée, selon le rapport annuel de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB).



La valeur transigée en Bourse est passée de 138,2 millions de dinars en 2022 à 508,9 millions de dinars l'année passée, dont 5,6 millions de dinars sur le marché PME. Selon le rapport, «la capitalisation boursière en 2023 a progressé de 6,5% atteignant 71,8 milliards de dinars. Tandis que les volumes d'échanges ont triplé, s'élevant à 959.932 titres contre 229.783 titres au 31 décembre 2022». La même source a précisé que, «le nombre d'ordres de bourse enregistrés en 2023 s'élève à 3.035, contre 3.000 ordres enregistrés en 2022». Pour sa part, le volume global des ordres présentés au marché a, quant à lui, atteint 4.478.301 actions, alors que le secteur du capital-investissement a enregistré 178 projets financés par les cinq sociétés agréées pour un montant

total de 7,8 milliards de dinars. Selon la COSOB «Ces chiffres reflètent une reprise significative de l'activité du marché, soutenue par la stabilité macroéconomique et les réformes prometteuses entreprises dans le pays. Cette année s'annonce également sous de bons auspices, avec l'introduction en bourse du Crédit Populaire d'Algérie». Au 31 décembre 2023, le marché principal de la Bourse d'Alger comptait quatre titres cotés sur le marché principal et un titre sur le marché des PME. Dix intermédiaires en opérations de bourse (IOB) étaient agréés.

INTENSE ACTIVITÉ RÉGLEMENTAIRE

Les comptes titres étaient au nombre de 20.268, dont 19.821 personnes physiques alors que le volume des titres

d'achat s'élevait à 1.901.030 actions et le volume des titres de vente était de 2.577.271 actions. Le volume des titres échangés (transigé) a explosé, passant de 203.283 à 940.505, soit une croissance de 363%. Le nombre de transactions a également progressé de 36%, passant de 203 à 277. En outre, le rapport souligne que «l'année dernière a été marquée par une intense activité réglementaire et une dynamique soutenue», témoignant de «l'engagement constant» de la COSOB à moderniser la place financière nationale et à accroître son attractivité. Cela s'est traduit en 2023 par la mise en œuvre de trois règlements majeurs visant à créer un statut spécifique pour les conseillers en investissement participatif, à établir un système de fonds de garantie pour

le marché, et à organiser «de manière plus rigoureuse l'activité des négociateurs en bourse». La COSOB a affirmé que, «ces nouvelles réglementations enrichissent notre arsenal juridique et visent à soutenir l'innovation, à diversifier les sources de financement, à renforcer la confiance des investisseurs et à garantir le bon fonctionnement de notre marché». Parallèlement, l'organisme public lancé une consultation sur la révision du règlement général de la bourse, remplaçant un texte en vigueur depuis trois décennies. A noter que, «ce nouveau règlement, adopté en octobre 2023, marque une étape importante vers l'harmonisation de nos pratiques boursières avec les standards internationaux», a conclu la COSOB.

L.Zeggane

SALON INTERNATIONAL DU TEXTILE ET DES TISSUS Tomber de rideau sur la 2^e édition à Alger

La deuxième édition du Salon international du textile et des tissus «Alger textile» a ouvert ses portes dimanche dernier, et ce, jusqu'à aujourd'hui, au niveau de la SAFEX (Alger), plus précisément, au pavillon (G), a indiqué le représentant de la société turque, Meridyen, Emre Akcok, organisatrice de l'événement. Lors d'une conférence de presse tenue à la SAFEX, l'intervenant a fait savoir que «plus de 40 exposants de quatre pays réputés pour la production et l'industrie textile, à l'échelle mondiale, ont participé à cet événement». Il s'agit de la Turquie, la Chine, le Bangladesh et l'Algérie, pays hôte de cette 2^e édition du Salon du textile. Les participants veillent, donc, à mettre en lumière des gammes diversifiées de plusieurs produits, issus de l'industrie textile tels que les tendances mode de vêtements, de tissus et les récentes avancées en termes de machines utilisées dans l'art et l'artisanat du textile». Après le grand succès qu'a connu la première édition de ce salon, Akcok a tenu à souligner que «cette manifestation de trois jours, ne se résume pas à un simple regroupement d'artisans. Au contraire, il s'agit d'une opportunité pour les exposants, les professionnels du métier et le large public de tisser de nouveaux partenariats, renforcer leurs réseaux commerciaux, tout en s'inspirant des modèles fabriqués selon les diverses cultures et les traditions des pays participants», a-t-il expliqué. En ce qui concerne le marché algérien du textile, la même source a indiqué qu'«il est d'une extrême importance pour notre pays, la Turquie, vu le rapprochement et la grande similitude culturelle et traditionnelle entre les deux pays. C'est pourquoi, tout le savoir-faire que véhicule ce salon en la matière vise non seulement le développement de plus en plus de cette filière industrielle, mais il constitue également une véritable porte d'entrée pour tous les participants sur les marchés africain et mondial», s'est-il félicité.

L. Z.

RENTRÉE PROFESSIONNELLE 2024-2025

Plus d'accès pour les femmes au foyer et les personnes aux besoins spécifiques

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a indiqué, hier, que le secteur offrirait près de 400.000 nouvelles places pédagogiques à l'échelle nationale, à l'occasion de la rentrée professionnelle 2024/2025 (session d'octobre). Invité du "Forum de la Radio" (chaîne I), le ministre a fait savoir que le secteur offrirait près de 400.000 nouvelles places pédagogiques à l'échelle nationale dans différents modes et dispositifs de formation, y compris la formation en présentiel et la formation par apprentissage, et ce à l'occasion de la rentrée professionnelle (session d'octobre), prévue aujourd'hui. Ces nouvelles places, a souligné M. Merabi, incluent également la formation en milieu rural, au profit de la femme au foyer et des personnes aux besoins spécifiques, outre les nouvelles places disponibles dans les établissements de formation privés agréés, ajoutant que le secteur avait pris «toutes les mesures et mobilisé tous les moyens nécessaires» à l'occasion de cette rentrée qui porte le thème: formation professionnelle.. auto-nomisation économique et gouvernance

numérique". Par ailleurs, M. Merabi a fait état de nouvelles spécialités dans les domaines de l'agriculture, de la numérisation et des nouvelles technologies, tout en rappelant certaines spécialités qui figurent parmi les programmes de formation professionnelle en vue d'accompagner les projets de développement. Il a, également, indiqué que le secteur focalisait, à travers les offres de formation, sur les filières professionnelles prioritaires, rappelant la signature de conventions de partenariat avec plusieurs secteurs et entreprises économiques dans ce domaine. Le secteur œuvre à garantir une formation dans des spécialités en adéquation avec les exigences de l'économie nationale et conformément aux besoins des entreprises économiques quant à la main d'œuvre qualifiée, précise le ministre. Le ministre a mis en avant l'intérêt accordé par le secteur à la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, à travers les spécialités et les places pédagogiques assurées à leur profit au niveau de cinq (5) centres de formation régionaux (Alger, Boumerdès, Laghouat, Skikda et

Relizane), qui sont dotés des moyens nécessaires pour permettre à cette catégorie d'acquérir des qualifications pour accéder au monde du travail. Il a évoqué les mesures prises en matière de numérisation, notamment la gestion pédagogique et administrative à travers le lancement de plusieurs applications et plateformes numériques. Le ministre de la Formation et de l'Enseignement profession-

nels a, en outre, affirmé que le secteur porte un intérêt à la phase post-formation en vue d'accompagner les jeunes diplômés dans la réalisation de leurs propres projets à travers la création de "la maison de l'accompagnement et de l'insertion professionnelle" au niveau des établissements de formation.

R. N.

PÉTROLE

Le Brent dépasse les 80 dollars

Le prix du baril de pétrole Brent a dépassé hier la barre symbolique des 80 dollars, les investisseurs craignant un embrasement du conflit au Moyen-Orient. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, prend 2,63% vers 16h25 à 80,10 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre progresse de son côté de 2,85% à 76,51 dollars. Le cours du pétrole est en hausse, à son plus haut niveau depuis plus d'un mois, car "aucune issue ne se profile pour le conflit au Moyen-Orient qui risque de s'étendre davantage", commentent des analystes. La bonne santé de l'économie américaine tire aussi les cours vers le haut. La publication vendredi d'un rapport sur le marché de l'emploi américain plus solide que prévu rassure les marchés sur la capacité des Etats-Unis à accroître la demande de pétrole mondiale.

AN II DE L'OPÉRATION « DÉLUGE D'AL-AQSA »

La Résistance frappe le cœur de Tel-Aviv

La Résistance palestinienne a lancé hier une salve de roquettes sur Tel-Aviv, blessant deux personnes, selon les médias sionistes. Cette attaque s'inscrit dans le cadre de la bataille d'usure en cours et constitue une réponse directe aux massacres perpétrés par les forces sionistes contre les civils, ainsi qu'au déplacement forcé de la population palestinienne, selon un communiqué de la Résistance.



PH: DR

La Résistance palestinienne a annoncé avoir visé Tel-Aviv avec une série de roquettes de type M90 « Maqadma », dans le cadre de cette bataille d'usure. Elle a précisé que cette attaque était une réponse aux massacres commis par les forces sionistes contre les civils palestiniens, ainsi qu'aux déplacements forcés de leur peuple. Selon la chaîne « Al-Jazeera », les sirènes d'alerte ont retenti dans la grande région de Tel-Aviv et dans le centre de ce qu'on appelle « Israël ». Les médias israéliens ont également rapporté que la région a été visée par des roquettes tirées depuis Gaza. Ce matin-là, l'armée israélienne a lancé une nouvelle offensive contre l'ensemble de Gaza, à la même heure que l'attaque menée le 7 octobre de l'année précédente. Ce jour ou le sentiment de sécurité des Israéliens s'est considérablement affaibli, une date marquante pour l'occupation sioniste. Les Israéliens se souviennent du « déluge d'Al-Aqsa », la plus grande opération militaire menée par la Résistance palestinienne depuis le début de l'occupation sioniste en 1948. La Résistance a surpris l'occupant israélien par terre, mer et air. Des combattants se sont infiltrés dans plusieurs colonies autour de Gaza, tuant des centaines de soldats et de colons israéliens, tandis que plus de 200 autres étaient capturés ou portés disparus. Depuis lors, Israël mène une guerre destructrice contre Gaza, qui a fait près de 42 000 martyrs, en majorité des femmes et des enfants, ainsi que près de 100 000 blessés, des milliers de disparus et des centaines de milliers de déplacés. Un an après, voilà que la Résistance palestinienne continue de lancer des roquettes contre l'occupant sioniste, qui entre dans sa deuxième année de génocide contre le peuple de Gaza. Israël, malgré son incapacité à éliminer les capacités humaines et militaires des factions de la Résistance palestinienne, se trouve embourbé dans une guerre d'usure. Depuis le coup stratégique du « Déluge d'Al-Aqsa » du 7 octobre 2023, l'armée de l'occupant israélien fait face non seulement à Gaza, mais également sur d'autres fronts de soutien au peuple palestinien, notamment au Liban. Les opérations menées par la Résistance libanaise contre l'entité sioniste se multiplient « en soutien à Gaza et pour la défense du Liban et de son peuple ». La Résistance palestinienne a réaffirmé que « Ce que l'occupant n'a pas pu prendre par la force sur le terrain, il ne l'obtiendra ni aujourd'hui ni demain par des négociations. »

et revendique clairement, l'arrêt immédiat de la guerre, le retrait

total des forces israéliennes de Gaza, la levée du blocus, l'entrée des aides humanitaires, la reconstruction de Gaza. À l'occasion du premier anniversaire du « déluge d'Al-Aqsa », sous le slogan « le déluge vers la Libération », les factions de la Résistance ont réaffirmé leur engagement stratégique dans la lutte pour la libération de la terre palestinienne.

DE NOMBREUX MARTYRS SUITE À DES RAIDS DE L'OCCUPATION SUR GHAZA

Selon des sources médicales palestiniennes, plusieurs citoyens palestiniens sont tombés en martyr suite à des bombardements intenses menés par les avions de l'occupation sioniste sur différentes régions de la bande de Gaza. Parmi les victimes, quatre martyrs ont été confirmés et plusieurs autres blessés après qu'une frappe aérienne de l'occupation a ciblé une maison dans la localité de Beit Lahia, au nord de la bande de Gaza. En parallèle, cinq civils palestiniens ont été tués et d'autres blessés lors d'une attaque visant un groupe de citoyens dans cette même région. Au sud de Gaza, un citoyen a été tué par des tirs d'un avion de chasse à l'est de Rafah, tandis que d'autres ont été blessés lors du bombardement d'une maison dans la zone de Kharba Al-Ads, au nord de Rafah. Par ailleurs, un autre civil palestinien est tombé en martyr, et sept autres ont été blessés. Le Croissant-Rouge palestinien a rapporté qu'un martyr et plusieurs blessés ont été transportés à l'hôpital baptiste après que l'occupation ait visé la maison de la famille Al-Dahdoha, dans le quartier d'Alitaouf, au sud-est de la ville de Gaza. Dans un contexte de guerre génocidaire sioniste qui dure depuis une année, ONU Femmes a alerté

sur la situation sanitaire catastrophique dans la bande de Gaza, où des milliers de femmes palestiniennes font face à des risques de santé graves. Selon un rapport publié dimanche, plus de 85% des infrastructures de santé ont été endommagées et les services médicaux de base sont paralysés. Les femmes nécessitant des soins urgents, notamment pour le traitement du cancer, les services de santé maternelle et le soutien psychologique, sont particulièrement affectées. L'organisme des Nations unies a lancé un appel urgent pour fournir une aide médicale adaptée aux besoins spécifiques des femmes et des filles de Gaza. Depuis le début des agressions de l'entité sioniste le 7 octobre 2023, la bande de Gaza est confrontée à une offensive terrestre, maritime et aérienne qui a causé la mort de 41 909 civils et blessé 97 303 autres, en majorité des enfants et des femmes, avec des milliers de personnes toujours portées disparues sous les décombres.

DES SITES MILITAIRES CIBLÉS EN SYRIE

L'entité sioniste a mené plusieurs frappes aériennes sur des positions de l'armée syrienne dans le centre du pays, causant des dégâts matériels, selon une déclaration du ministère syrien de la Défense. « Dans la soirée du dimanche, l'ennemi sioniste a lancé une attaque aérienne depuis le nord du Liban, ciblant plusieurs sites militaires dans la région centrale, provoquant des pertes matérielles », a indiqué le ministère dans un communiqué officiel. Plus tôt dans la journée, un autre raid aérien sioniste avait frappé des camions transportant de l'aide humanitaire en provenance d'Irak, dans la région de Homs, également dans le centre de la Syrie,

blessant trois personnes, selon une ONG basée au Royaume-Uni. Les attaques sionistes se sont intensifiées ces derniers jours, notamment à la frontière entre le Liban et la Syrie, où environ 310 000 personnes ont fui vers la Syrie pour échapper aux bombardements de l'entité sioniste qui frappent le Liban depuis le 23 septembre.

40 DÉTENUS PALESTINIENS MORTS DANS LES CELLULES DEPUIS LE 7 OCTOBRE

Un an après l'agression israélienne contre la bande de Gaza, un communiqué spécial a été publié dimanche par des institutions spécialisées dans les affaires des prisonniers palestiniens. Ce communiqué porte sur la situation des détenus de Gaza, des martyrs parmi les prisonniers et des personnes incarcérées dans les prisons et camps de l'occupation depuis le début de la guerre d'extermination israélienne, ainsi que sur les circonstances entourant la mort de dizaines d'entre eux. Le communiqué des institutions des prisonniers a indiqué qu'il y a 40 prisonniers et détenus qui ont trouvé la mort dans les prisons et camps de l'occupation après le 7 octobre », ajoutant que « l'occupation n'a jamais cessé de cibler les prisonniers dans ses établissements ». Le texte souligne que « la guerre d'extermination constitue une continuité de décennies de crimes systématiques perpétrés par l'occupation, notamment des actes de torture et des crimes médicaux, ayant entraîné la mort de centaines de prisonniers au cours des années d'occupation ». Il a également été précisé que « depuis le début de la guerre, des dizaines de prisonniers et de détenus sont morts dans les prisons de l'occupation et ses camps, venant de toutes les régions palestiniennes. La question des martyrs détenus de Gaza représente le plus grand défi pour les institutions de défense des droits de l'homme, en raison de l'application de la pratique de la disparition forcée à leur égard ».

167 JOURNALISTES TUÉS POUR ÉTOUFFER LA VÉRITÉ

Un an après le début de l'agression israélienne, la bande de Gaza reste sous le poids d'une guerre dévastatrice, marquée par des meurtres, la famine et le déplacement. L'occupation israélienne a intensifié ses efforts pour étouffer la voix palestinienne, assassinant des journalistes et détruisant leurs bureaux tout en empêchant l'accès des médias

étrangers à la région. Selon le Syndicat des journalistes palestiniens, 167 journalistes ont été martyrisés depuis le début du conflit, ce qui représente un bilan tragique dans l'histoire du journalisme. La majorité des journalistes de Gaza ont été contraints de fuir leurs foyers en raison des bombardements. Entre octobre 2023 et octobre 2024, près de 1 600 agressions ont été signalées contre des journalistes palestiniens. De plus, 124 journalistes ont été arrêtés, et plusieurs membres de leurs familles ont été martyrisés. Les journalistes, tels qu'Abdul Hadi Okal et Sami Abu Salem, témoignent des dangers qu'ils affrontent quotidiennement, étant constamment sous la menace de la violence. La vie de leur famille pèse lourdement sur leurs épaules alors qu'ils tentent de transmettre la réalité de Gaza au monde. Nasser Abu Bakr, président du Syndicat, déclare que l'agression contre Gaza constitue une guerre systématique contre les journalistes palestiniens. Les institutions médiatiques continuent de subir des destructions massives, entravant ainsi le travail des journalistes.

PLUS DE 11 100 PALESTINIENS ARRÊTÉS EN CISJORDANIE

Les forces d'occupation israéliennes ont procédé à l'arrestation d'au moins 45 Palestiniens en Cisjordanie occupée, parmi lesquels figurent des ex-prisonnières. Dans un communiqué de presse commun, la Commission des Affaires des prisonniers et ex-prisonniers et le Club des prisonniers ont précisé que ces arrestations ont eu lieu dans plusieurs gouvernorats, notamment Elkhail, ElQods, Ariha, Bethléem, Qalqilya, Naplouse et Jénine. Ces opérations d'arrestation ont été accompagnées d'agressions contre les détenus et leurs familles, ainsi que de dommages significatifs aux habitations, selon le communiqué. Les deux organisations ont souligné que depuis le début de l'agression israélienne contre Gaza, le 7 octobre 2023, plus de 11 100 Palestiniens, y compris ceux de Jérusalem, ont été arrêtés par l'armée israélienne. Le Club des prisonniers et la Commission ont affirmé que ces campagnes d'arrestation représentent l'une des politiques les plus systématiques mises en œuvre par les forces d'occupation. Elles constituent également un instrument clé de la politique de punition collective, une méthode centrale utilisée par l'occupation pour cibler les Palestiniens.

M. Seghilani

FAIM, PROPAGATION DES MALADIES ET DÉPLACEMENTS MASSIFS

L'UNRWA décrit le désastre à Gaza

La directrice de l'information de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), dans la bande de Gaza, Ines Hamdane, a affirmé que « la ville palestinienne, de Gaza, sous les bombardements de l'occupant sioniste, est témoin de souffrances continues liées à la faim, à la propagation des maladies, d'épidémies et de déplacements de population, depuis le lancement de l'agression génocidaire sioniste il y a tout juste un an ».

Ines Hamdane a déclaré, dans une interview exclusive avec la chaîne américaine Al-Hurra, que depuis déjà une année, « marquée par de nombreuses pertes, destructions et conditions inhumaines vécues par les habitants de la bande de Gaza, la tragédie et les souffrances se poursuivent toujours à Gaza à tous les niveaux ». Elle a précisé qu'un grand nombre de victimes et de blessés ne peuvent pas être

soignés à l'intérieur de la bande de Gaza », soulignant que « la plupart des hôpitaux de l'enclave sont hors service et que le secteur de la Santé continue de se détériorer, en plus d'autres problèmes liés à la difficulté d'acheminer le ravitaillement et l'aide humanitaire en général ». La responsable de l'UNRWA, a par ailleurs, déploré le fait que « pendant une année entière, Gaza est soumise quotidiennement à un nombre effarant de raids et à des bombardements continus » de l'armée d'occupation. Et de poursuivre dans le même contexte : « la vie des Palestiniens dans la bande de Gaza s'est transformée en déplacements incessants depuis le 7 octobre de l'année dernière », notant qu'« au cours du mois d'août, environ 16 ordres d'évacuation ont été émis par l'armée sioniste dans certaines zones de la bande ». Elle a aussi indiqué qu'il y a environ un million 900 mille personnes déplacées

entassées dans des zones appelées zones humanitaires, qui ne sont pas sûres », soulignant qu'il n'y a aucun endroit sûr dans la bande de Gaza, ce qui a un impact négatif sur la fourniture de services, l'aide et la réponse humanitaire gérée par l'UNRWA ».

Ines Hamdane a également déclaré que « l'UNRWA a payé un lourd tribut au cours de l'année écoulée, car environ 190 de ses installations ont été détruites lors des bombardements (sionistes) en cours, ce qui a eu un impact catastrophique sur la réponse humanitaire et sur sa capacité à atteindre un plus grand nombre de personnes déplacées ». L'UNRWA a perdu aussi, selon la responsable de l'agence, « le plus grand nombre d'employés au cours de l'année écoulée, soit 220 hommes et femmes » lors de l'agression génocidaire sioniste », a-t-il conclu.

L. Zeggane

GILLES DEVERS, PRINCIPAL AVOCAT DU FRONT POLISARIO GILLES DEVERS

La décision d'invalider les accords L'UE et le Maroc «marquera la jurisprudence» de la CJUE

La décision de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) d'invalider définitivement deux accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'UE en 2019 sur la pêche et l'agriculture est "extrêmement forte" et "marquera la jurisprudence de la Cour", a affirmé le principal avocat du Front Polisario dans cette affaire, Me Gilles Devers.



PH: DR

"C'est une décision extrêmement forte qui, d'ailleurs, va marquer la jurisprudence de la Cour car obtenir l'annulation d'accords internationaux par un juge et quelque chose d'assez exceptionnelle", a-t-il déclaré à l'APS. Selon l'avocat du Front Polisario, "le cadre juridique est définitivement fixé". Il a expliqué, à ce titre, qu'au regard du droit international, le Sahara occidental n'est pas sous la juridiction du Maroc, relevant que les juges européens ont insisté sur le statut "séparé et distinct" garanti au territoire du Sahara occidental en vertu de la charte des Nations unies et du principe d'autodétermination des peuples. Dans son arrêt rendu vendredi, la haute juridiction européenne a conclu que "les accords commerciaux UE-Maroc de 2019 en matière de pêche et de produits agricoles, auxquels le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti, ont été conclus en méconnaissance des principes de l'autodétermination et

de l'effet relatif des traités". En plus de la conclusion de la CJUE selon laquelle le peuple du Sahara occidental doit être regardé comme un tiers, ruinant définitivement les allégations du Makhzen et son appareil de propagande sur une prétendue souveraineté du Maroc sur les territoires sahraouis, Me Gilles Devers s'est félicité de la reconnaissance, une nouvelle fois, par cette Cour, du Front Polisario comme "sujet de droit international, représentant du peuple sahraoui, pouvant agir en justice devant toute les juridictions européennes". Relevant que "le Front Polisario est un interlocuteur privilégié dans le cadre du processus mené sous l'égide des Nations unies en vue de la détermination du futur statut du Sahara occidental", la CJUE a souligné, dans son arrêt, que "le Front Polisario satisfait aux conditions pour pouvoir contester devant le juge de l'Union les décisions litigieuses, dans l'intérêt dudit peuple". "Au-delà de la satisfaction morale qu'elle apporte aux Sahraouis, cette

reconnaissance va avoir des effets juridiques décisifs", a affirmé cet avocat.

« LA DÉCISION DE LA CJUE EST "EXÉCUTOIRE.. ET LES POLITIQUES VONT DEVOIR CHANGER, LES ENTREPRISES ET S'Y PLIER »

Abordant la question du consentement du peuple sahraoui, nécessaire à la mise en œuvre des accords litigieux, Me Devers a indiqué que celle-ci "a été au cœur du procès". "Ils ont remplacé le consentement du peuple sahraoui par la consultation des populations. Or, c'est le consentement du peuple sahraoui qui est exigé et non pas celui des populations qu'ils sont allés voir et qui étaient des sujets marocains, et qui, évidemment, ne représentent pas le peuple sahraoui. Le plus souvent ce sont des colons, des militaires, des administrateurs...", a-t-il fait savoir. D'ailleurs, la CJUE a constaté dans son arrêt qu' "un tel consentement fait défaut". La haute juridiction européenne a tenu, à ce propos,

à remettre les pendules à l'heure, soulignant qu'en effet, "la Commission et le SEAE (Service européen de l'action extérieure) ont consulté non pas le peuple du Sahara occidental, qui est seul titulaire du droit à l'autodétermination par rapport au territoire du Sahara occidental, mais, pour l'essentiel, la +population+ de ce territoire, au sens de ses habitants actuels, dont la majeure partie n'appartient pas à ce peuple". C'est dire que les précisions apportées par la CJUE, dans son dernier arrêt, auront une portée cruciale dans la mesure où elles constituent désormais le référentiel légal auquel devra se conformer l'UE dans ses relations avec le Maroc. L'avocat du Front Polisario a souligné, à ce titre, que la décision de la CJUE est "exécutoire". "Les politiques vont devoir changer, les entreprises vont devoir s'y plier et nous, on va s'occuper du reste", a-t-il ajouté, tendant la main à la Commission et aux entreprises européennes pour négocier directement avec le représentant du peuple sahraoui. "Ce qu'on veut nous c'est discuter, passer des accords et réussir le développement du territoire. Si l'Europe est au rendez-vous, c'est bien. Si elle n'est pas au rendez-vous, on va l'amener et ce sera avec des méthodes legalistes mais particulièrement strictes et qui vont faire payer à ces gens tous les torts causés au peuple sahraoui", a-t-il averti. Il a prévenu dans ce sens que le Front Polisario qui a attendu 10 ans pour obtenir un tel jugement, ne va "pas édulcorer l'application" et si besoin, engagera "des procédures bien ciblées" pour montrer sa détermination. **R.I.**

ANNULATION DE DEUX ACCORDS COMMERCIAUX MAROC-UE

L'AARASD salue « une victoire du Droit du peuple sahraoui »

L'Association des Amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD) a salué la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui a invalidé définitivement deux accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'UE, et qui incluaient illégalement les territoires sahraouis occupés, la qualifiant de "victoire du Droit". Dans un communiqué, l'Association a salué la décision des juges de la CJUE, lesquels "s'en tiennent strictement au droit, celui de la décolonisation et de l'autodétermination promise au peuple sahraoui depuis 58 ans. Depuis 2016, dans plusieurs arrêts, ils rappellent le statut séparé et distinct du Sahara occidental". L'AARASD a rappelé que le 4 octobre 2024, dans un arrêt final, la haute juridiction européenne "rejette les recours introduits par le Conseil de l'Union européenne et de la Commission, appelle au consentement du peuple sahraoui dans son ensemble et indique que le Front Polisario a la capacité juridique de plaider devant les tribunaux de l'Union européenne". Pour l'Association, c'est enfin "une victoire du droit qui ne se soumet à aucune pression, qui ne proclame que le droit reconnu par l'ensemble de la Communauté internationale, droit qui doit s'imposer sur les rapports de force, les mensonges et une occupation ancienne de près

de 50 ans". Si pour la Présidence sahraouie cela était "une victoire historique", pour l'association des Amis de la RASD, "c'est encore une victoire du droit qui dit non au business, qui dit non aux soi-disant intérêts des entreprises étrangères au Maroc". Cette décision est considérée aussi par l'AARASD comme "une victoire du droit et du respect d'un peuple et l'obligation de son consentement, consentement du peuple tout entier dispersé par la guerre et l'occupation". L'Association a émis le souhait de voir la Cour de justice européenne jouer son

rôle pour "imposer le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et la sauvegarde de ses richesses", et souligné l'importance du "respect par tous les Etats membres de l'Union européenne de l'esprit et de la lettre de ces arrêts de justice". Pour conclure, elle a appelé à "la fin du pillage organisé des ressources du Sahara occidental occupé par le Maroc, par les entreprises privées qui y sont implantées", considérant ces activités comme une "participation à la colonisation du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique". **R.I.**

TUNISIE

Le candidat Kais Saïed obtient 89,2 % des voix

Le candidat Kais Saïed a obtenu 89,2 % des voix lors de l'élection présidentielle en Tunisie, suivi de Ayachi Zammal avec 6,9 % des voix, et Zouhair Maghzaoui en troisième position avec 3,9 % des voix, rapporte l'agence TAP, citant un sondage de "Sigma Conseil" annoncé par son directeur, Hassen Zargouni. Ce dernier, ajoute TAP, a présenté ces résultats lors d'une émission diffusée dimanche soir au journal de 20h sur une chaîne locale, Al Wataneya 1. Il a précisé que le taux de participation était de 27 %, ajoutant que le nombre total d'électeurs inscrits à l'intérieur du pays s'élève à 9 110 407, alors que le nombre estimé de votants est de 2 460 000. Il a également souligné que 87,3 % des électeurs de moins de 35 ans ont voté pour le candidat Kais Saïed.

R.I.

GUINÉE-BISSAU Progression significative des cas de diabète

Les cas de diabète sont en train de connaître "une progression significative" en Guinée-Bissau, a déclaré la présidente de l'Association nationale pour l'assistance aux personnes diabétiques, Gisa Lopes, mettant en cause "le manque d'équilibre alimentaire et les conditions de vie difficiles". "Nous sommes très inquiets de la progression du nombre de cas de diabète enregistrés ces derniers temps dans le pays", car "cette maladie chronique se développe silencieusement dans le corps humain et peut entraîner des complications très graves pour la santé", a indiqué Mme Lopes lors d'une déclaration à la presse. S'exprimant en marge d'un séminaire de formation tenu à Bissau à l'intention des professionnels de la santé publique en charge du diabète, elle a exhorté les autorités sanitaires à lancer rapidement une campagne nationale de sensibilisation pour que la population prenne conscience et se mette à appliquer les mesures nécessaires afin de prévenir cette maladie.

R.I.

L'UNICEF SUR LE CONFLIT AU SOUDAN

"Les enfants devraient être en sécurité partout"

Le représentant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) au Soudan, Sheldon Yett, a déploré la mort d'au moins 13 enfants dans de nouvelles attaques survenues dans l'Etat soudanais du Darfour, et souligné que les enfants "devraient être en sécurité partout". Les attaques contre les enfants sont inacceptables. Les enfants n'ont aucun rôle à jouer dans les guerres ou les conflits civils, mais ce sont eux qui souffrent le plus de la poursuite du conflit au Soudan", a déclaré Sheldon Yett, avant de poursuivre: "Les enfants devraient être en sécurité partout, dans leurs maisons, dans leurs quartiers et dans les rues". "Alors que le conflit se poursuit sans relâche, nous craignons que ce schéma horrible ne persiste", a encore dit Sheldon Yett. Et de poursuivre: "Des milliers d'enfants et de familles sont piégés dans des zones touchées par la violence, l'insécurité et le manque de protection. La poursuite de la violence et le mépris de la sécurité et des droits des enfants doivent cesser". L'UNICEF appelle une fois de plus toutes les parties au conflit à "respecter leurs obligations en vertu du droit humanitaire international et à assurer la protection des enfants". Au moins 13 enfants auraient été tués et 4 autres blessés par des frappes aériennes à Al Kuma, dans l'Etat du Darfour-Nord au Soudan, vendredi. Les enfants tués étaient âgés de 6 à 17 ans, rappelle-t-on. Depuis le début du conflit, à la mi-avril 2023, qui oppose l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR), plus de 150 écoles et hôpitaux ont été attaqués. Des centres de santé, des points d'eau et des marchés ont été endommagés ou détruits, a-t-on fait savoir. **R.I.**

TIPASA. DSA

Une superficie de plus de 8.000 ha affectée à la céréaliculture

Une superficie globale de 8.480 ha, soit un taux de 25% de la surface agricole utile (SAU) de la wilaya de Tipasa, a été affectée à la production de céréales, au titre de la présente campagne labours-semailles dont le coup d'envoi a été donné dimanche à partir d'une exploitation agricole de la commune de Sidi Rached, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).



Les services de la DSA ont mobilisé tous les moyens nécessaires pour la réussite de la campagne labours-semailles, en veillant particulièrement à la disponibilité des semences et des engrais, tout

en accompagnant les agriculteurs pour l'obtention du crédit "Rfig" auprès de la Banque d'agriculture et de développement rural (BADR), entre autres, selon les explications fournies par le responsable du secteur, Ahmed Sebki, lors du lancement de la campagne par le wali de Tipasa, Aboubakr Seddik Boucetta. Cette superficie ciblée se répartit à raison de 6.150 ha affectés au blé dur, 1.080 ha au blé tendre et 1.200 ha à l'orge, sachant que les

besoins de la wilaya en semences sont de près de 17.000 tonnes, dont près de 12.000 tonnes de semences de blé dur et 1.728 tonnes de blé tendre, selon la même source. Les besoins en engrais sont estimés à près de 25.000 tonnes, selon les chiffres fournis par la DSA.

Toujours au titre des mesures prises pour la réussite de cette campagne, le wali de Tipasa a fait part de l'installation d'une commission de suivi

et de coordination au niveau de la wilaya, en charge notamment du suivi des différentes étapes des labours et semailles, jusqu'aux moissons, tout en veillant sur les opérations d'octroi des engrais et des semences et autres crédits Rfig, aux agriculteurs. Une production de près de 151.000 qx de céréales a été réalisée à Tipasa durant la campagne agricole 2023/2024, équivalant à un rendement de 18 à 20 tonnes/hectare.

BLIDA. PLATEFORME NUMÉRIQUE DE L'INVESTISSEUR

Une offre de 17 assiettes foncières introduite

Dix sept (17) assiettes foncières ont été introduites par le guichet unique décentralisé de Blida relevant de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) en vue de leur mise à la disposition des investisseurs qui en expriment la demande, a-t-on appris dimanche auprès de ce guichet. Il s'agit de

la mise à la disposition des investisseurs, dernièrement, de 17 assiettes industrielles, d'une superficie globale de près de 10 ha, répartie sur plusieurs communes, en vue de leur permettre de développer ou d'élargir leur activité industrielle et économique, a indiqué la responsable du guichet Fatima Zahra Abbassi, en marge de l'organisation de portes ouvertes sur le guichet unique décentralisé, en coordination avec la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP).

Elle a ajouté que ces assiettes représentent des fonciers récupérés dans nombre de communes, dont quatre (4) assiettes au niveau de chacune des communes de Chebli et Beni Merad, trois (3) dans la zone d'activités de Sidi Hammad à Meftah, et le reste dans les communes d'El-Affroun, Bougara, Chiffa, Larbaâ et Bouârfâ.

"Les services concernés s'attendent actuellement à l'examen des demandes de foncier réceptionnées, et les investisseurs bénéficiaires seront annoncés dans une quinzaine de jours", a précisé la

même responsable. Selon la même source, "l'octroi des assiettes se fera automatiquement via la plateforme qui propose également à l'investisseur le type d'activité le plus approprié à l'assiette qu'il a choisie, en fonction des besoins de la wilaya". L'industrie agroalimentaire, la production de matériel pharmaceutique et mécanique, la fabrication de meubles et la production de lait en poudre sont en tête de liste des activités proposées.

"La récupération des assiettes foncières inexploitées à Blida se poursuit toujours, en vue de les mettre à la disposition des investisseurs via la plateforme numérique", a-t-elle informé, en outre. Les portes ouvertes sur le guichet unique décentralisé de l'AAPI qui se poursuivront jusqu'au 8 octobre, a aussi englobé la tenue d'une rencontre avec des entrepreneurs et des investisseurs, dont le président du Club des entrepreneurs et industriels, Rachid Bouhamed, consacrée à l'examen des doléances liées à l'investissement local et aux opportunités de financement assurées par la CNEP.

BOUIRA. SÛRETÉ DE WILAYA

29 accidents de la route enregistrés en septembre

Vingt neuf (29) accidents de la route ont été enregistrés en milieu urbain à Bouira en septembre dernier, faisant deux (2) morts et 33 blessés, selon un bilan communiqué dimanche par les services de la Sûreté de la wilaya.

Ce nombre d'accidents représente une "légère hausse" par rapport au mois d'août durant lequel 27 accidents de la route ont été enregistrés, causant des blessures à 34 personnes et la mort d'une personne, a précisé le communiqué.

Le facteur humain est à

l'origine de tous les accidents survenus suite à l'excès de vitesse, au non respect du code de la route, ou encore à cause de manœuvres dangereuses, au non respect de la distance de sécurité et à l'usage manuel du téléphone en circulation, précise la même source. "Malgré toutes les campagnes de sensibilisation menées par les services de la Sûreté sur la bonne conduite des automobilistes et sur les dangers des accidents de la route en milieu urbain, le phénomène persiste toujours et fait encore des victimes", regrettent les ser-

vices de la Sûreté de la wilaya. Pour réprimer les mauvais comportements des automobilistes et pour réduire le nombre des accidents, les services de la Sûreté ont établi 2801 amendes à l'encontre des contrevenants, alors que 23 véhicules ont été mis en fourrière pour des infractions liées au code de la route, selon le communiqué.

Pour les motocycles, les services de la Sûreté ont enregistré 83 infractions, 53 délits routiers, tandis que 11 motocycles ont été mises en fourrière, est-il précisé.

MILA. RÉHABILITATION DE L'HÔPITAL DES FRÈRES MEGHLOUI

Lancement de la seconde phase du projet

La seconde phase du projet de réhabilitation de l'Etablissement public hospitalier (EPH) des Frères Meghlaoui de la ville de Mila a été lancée dimanche. Le projet, dont le délai de livraison est de 8 mois, est le fruit d'un investissement public de 100 millions de dinars, a souligné, sur site, le directeur de wilaya de la Santé, Lazhar Merdjane. Une fois les travaux réceptionnés, l'EPH des Frères Meghlaoui "permettra d'assurer de bonnes conditions de travail aux personnels médicaux des différents services et d'améliorer le niveau de prise en charge dans cette structure qui accueille des patients de plusieurs communes de la wilaya", a affirmé le responsable. De son côté, le wali de Mila, Mostafa Koreich, qui présidait le coup d'envoi des travaux, a souligné la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation afin de réceptionner le projet "dans les plus brefs délais". Il a également salué les efforts déployés par l'Etat pour améliorer le service public de la santé dans la wilaya de Mila à travers l'inscription et la réalisation de plusieurs opérations, notamment la réhabilitation de plusieurs établissements hospitaliers et la construction de nouvelles structures de santé, à l'image des hôpitaux dont ont bénéficié les communes de Tadjenamet, de Telegma, de Minar Zarza et de Grarem-Gouga.

ORAN. DSP

Lancement d'une étude sur le dépistage moléculaire du cancer du sein

La direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya d'Oran vient de lancer une étude, en partenariat avec l'Université d'Oran1, sur le dépistage moléculaire du cancer du sein, a-t-on appris de la cheffe du service population au niveau de cette direction Faiza Mokrane. Il s'agit d'un projet de recherche en partenariat avec le laboratoire de recherche et de développement durable relevant de l'Université d'Oran1, qui consiste à effectuer un dépistage moléculaire, combiné avec un dépistage radiologique, a-t-elle précisé. Les premiers tests de dépistage moléculaire seront lancés, au cours de la campagne "Octobre rose", a-t-on affirmé de même source, ajoutant que l'objectif de ces tests, qui permettent de savoir la prédisposition à l'atteinte au cancer du sein, est l'amélioration du diagnostic et son établissement à des stades précoces. Les tests s'articulent sur la recherche de mutations génétiques responsables de déclenchement du cancer du sein, a souligné Dr Mokrane, ajoutant que les résultats de cette étude permettront éventuellement la généralisation de ce processus dans le dépistage du cancer du sein, notamment chez les femmes à haut risque. Pour rappel, la DSP de la wilaya d'Oran a lancé, le 1er octobre, une campagne de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein et du col utérin, avec la participation de plus de 30 établissements de santé, en plus de deux caravanes sillonnant les zones reculées, pour effectuer des dépistages à domicile chez les femmes.

CONSTANTINE. OCTOBRE ROSE

Caravane de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein

Une caravane de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein, mise sur pied à Constantine à l'occasion du mois "Octobre Rose", s'est ébranlée dimanche depuis le centre de l'antique Cirta.

En marge de l'ouverture de cette manifestation, organisée à l'initiative de la direction de la Santé et des polycliniques pour se poursuivre jusqu'au 10 octobre, la directrice local de la Santé, Lynda Boubguira, s'est félicitée de l'affluence de femmes, observée dès le premier jour, qui ont été sensibilisées à l'importance de promouvoir la culture du dépistage précoce du



Ph: DR

cancer du sein. Elle a précisé que cette campagne de volontariat cible les femmes, y compris les étudiantes, au niveau des établissements de santé

de proximité de la wilaya, où tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette opération.

Elle a noté, à ce propos, qu'en cas de détection d'un cancer du sein, les patientes sont orientées vers le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Ben Badis et vers l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Didouche-Mourad pour recevoir le traitement nécessaire.

Elle a également souligné que cette caravane permettra également le dépistage du diabète, de la rage et du syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA). Pour sa part, Dr Karima Boussa, médecin généraliste au service de la prévention de la direction de la Santé de Constantine, a indiqué que selon les statistiques de la direction, 460 cas de cancer du sein ont été enregistrés depuis le début de l'année 2024. Elle a conclu en rappelant que le dépistage précoce de ce type de cancer permet de le traiter efficacement avant l'apparition de complications.

TLEMCCEN. AADL

Plus de 230 logements seront réceptionnés le 1er novembre prochain

Deux cents trente trois (233) logements relevant de la formule location-vente pilotée par l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) devront être réceptionnés, le 1er novembre prochain dans la wilaya de Tlemcen, a annoncé, dimanche, le wali Youcef Bechlaoui. Le premier res-

ponsable de l'Exécutif de la wilaya de Tlemcen a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection de certains chantiers de projets d'habitat implantés au nouveau pôle urbain de la commune de Chetouane, que "233 logements relevant du programme AADL2, en réalisation au quartier +Bendjemil+, dans la commune de Mansourah, seront réceptionnés, le 1er novembre prochain". M. Bechlaoui a précisé, d'autre part, que "le quota restant relevant du programme location-vente, implanté sur le même site, estimé à 900 unités, sera réceptionné avant la fin de cette année", faisant savoir que le nouveau programme "AADL3", portant réalisation de 5.500 unités, dont a bénéficié la wilaya " sera lancé prochainement". Le wali a, par ailleurs, instruit le chef de la daïra de Chetouane de procéder à la publication de la liste nominative des bénéficiaires des 260 logements publics locatifs (LPL) implantés au nouveau pôle urbain du chef-lieu de la

commune du même nom, dont la réception est prévue à la fin de l'année en cours. La 2ème tranche de 150 unités d'habitation, relevant du même programme, devra être réceptionnée et attribuées à leurs bénéficiaires, le 5 juillet prochain, à l'occasion de la commémoration de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, alors que la 3ème tranche (100 logements) sera réceptionnée, avant la fin de l'année prochaine, a ajouté le wali. M. Bechlaoui a indiqué que la liste nominative des bénéficiaires des 40 logements publics locatifs (LPL), réalisés dans la commune Souani, et celle des 40 LPL de la commune de Bab El-Assa, ainsi que la liste des bénéficiaires de la commune de Sabra, ont été déjà publiées, relevant que les listes des bénéficiaires de cette formule d'accès au logement des communes de Beni-Snous, Beni-Bahdel et Ain Youcef, seront publiées, à partir de mercredi prochain, dans la perspective de leur distribution, le 1er novembre prochain.

GUELMA. BADR

700 céréaliculteurs souhaitent contracter un crédit "R'fig"

Pas moins de 700 céréaliculteurs ont déposé des dossiers pour bénéficier d'un financement dans le cadre du crédit bonifié "R'fig" à Guelma depuis le début des préparatifs de la campagne labours-semailles 2024-2025, a révélé dimanche le directeur local des Services agricoles (DSA), Rachid Rehamnia. Le responsable a indiqué, à l'APS, que "les agriculteurs ayant déposé, à ce jour, un dossier pour l'obtention de ce crédit saisonnier et bonifié de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), produisent des céréales sur une superficie de plus de 20.000 hectares à travers la wilaya". Pour la campagne agricole en cours, "le nombre total de céréaliculteurs devant bénéficier du crédit 'R'fig', d'ici à la fin de l'actuelle campagne labours-semailles, devrait atteindre 2.000 agriculteurs, pour un montant total d'environ 5 milliards de dinars", a précisé le responsable. Il a ajouté que l'opération de réception des dossiers des agriculteurs devant bénéficier de ce crédit s'effectue dans 5 guichets uniques au niveau des agences de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya, dans les communes de Belkheir, de Bouchegouf, de Tamelouka, d'Oued Zenati et d'Ain Makhrouf, en plus d'un nouveau guichet unique créé à la coopérative agricole de la commune de Medjaz-Amar. La campagne labours-semailles de la saison agricole en cours vise, dans la wilaya de Guelma, l'emblavement de quelque 100.000 hectares.

TIARET. CRÉATION ET GESTION D'ENTREPRISES

Signature d'une convention pour la formation des étudiants universitaires

L'Université Ibn Khaldoun à Tiaret a signé une convention de coopération avec l'antenne de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) locale, visant la formation et l'accompagnement des étudiants universitaires souhaitant créer leurs propres entreprises, a-t-on appris auprès du directeur de cet établissement, Berrezouk Belkoumane.

M. Belkoumane a expliqué que cette convention cadre, signée samedi, vient en application du décret ministériel commun, promulgué le 9 septembre 2024, concernant la créa-

tion d'un service nommé "Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'Université", qui permet aux étudiants et aux diplômés universitaires qui le souhaitent de poursuivre une formation sur la base d'une demande qu'ils doivent déposer à l'Anade.

Pas moins de 320 demandes ont été déposées, jusqu'à présent, a-t-il fait savoir, ajoutant qu'un grand nombre d'étudiants poursuivent déjà cette formation au niveau du Centre de l'incubateur de l'Université, avec l'encadrement de six formateurs, à savoir trois de l'Université et trois autres de l'Anade. M. Belkouma-

ne a indiqué qu'il a été décidé de doubler le nombre des stagiaires pour chaque session, soit 50 au lieu de 25, vu le nombre important des inscrits, grâce à la disponibilité des encadreurs et de l'espace.

Pour sa part, le directeur de l'antenne locale de l'Anade, Bachir Maachou, a noté que les étudiants poursuivront une formation de trois semaines sur les démarches juridiques et administratives pour la création d'une entreprise, ainsi que les dispositifs d'aide et de financement de l'Etat, en plus d'explications sur la gestion financière et administrative.

DJELFA. INSPECTION

VÉTÉRINAIRE

1.200 doses de vaccin contre la rage réceptionnées

Un quota de 1.200 doses de vaccin antirabique a été réceptionné par l'Inspection vétérinaire de la wilaya de Djelfa pour les besoins de la campagne de vaccination contre la rage, a-t-on appris dimanche auprès de cette structure. Cette campagne, lancée le 25 septembre dernier et qui se poursuivra jusqu'à la mi-octobre courant, touchera la majorité des communes de la wilaya. Des vétérinaires du secteur public sillonneront les zones rurales pour vacciner les chiens contre cette maladie dangereuse transmissible à l'homme et à l'animal par la morsure ou la salive d'un animal infecté, a indiqué le responsable de l'Inspection, Mustapha Bencherik. La vaccination des chiens a été favorablement accueillie par les habitants des zones rurales, notamment les agriculteurs et les éleveurs, désormais conscients du risque de cette maladie sur leur cheptel et leurs chiens de garde, a-t-il ajouté. "L'acte de vaccination est accompagné de conseils et recommandations aux agriculteurs pour les informer sur la gravité de cette maladie", a souligné le vétérinaire en chef de la subdivision agricole de la commune de Djelfa, Laid Mechelfakh, en marge d'une opération de vaccination ayant ciblé nombre d'exploitations agricoles de la région de Djellalia, à 7 km au nord de Djelfa.

BATNA. CONSERVATION DES FORÊTS

Plantation d'arbres fruitiers sur 213 hectares de zones forestières

Des arbres fruitiers ont été plantés, depuis début 2024, sur une superficie de 213 hectares, dans les zones forestières de la wilaya de Batna, a-t-on appris dimanche auprès de la Conservation des forêts. La plantation de cette "importante superficie" a été effectuée au moyen d'essences résistantes à la sécheresse et ne nécessitant pas de grandes quantités d'eau, à l'exemple des oliviers et des grenadiers, a indiqué le responsable en charge de la gestion du secteur forestier, Souhil Zaâboubi. L'opération, qui a profité à 150 agriculteurs habitant à proximité des zones forestières, dans plusieurs communes, s'inscrit dans le cadre de la phase 2023-2024 de la réhabilitation et de l'extension de la zone du barrage vert dans la wilaya, qui prévoit la plantation de 315 hectares, a expliqué le responsable, soulignant que des efforts sont déployés pour achever le reste de la zone programmée. Parallèlement à la contribution du secteur au développement de la filière arboricole fruitière locale, 60 km de brise-vent ont été plantés au profit de 55 bénéficiaires, en majorité des agriculteurs, en plus de la plantation de 79 hectares d'arbres forestiers et de l'ouverture de 8 km de pistes rurales, selon M. Zaâboubi. Dans le cadre du programme du barrage vert pour 2025 à Batna, il a été proposé la plantation de 352 hectares d'arbres fruitiers et l'ouverture de 169 km de chemins forestiers et de pistes rurales, a conclu le responsable.

APRÈS SA BELLE PRESTATION CONTRE LE PSG

Boudaoui encensé par Saïfi et Tarek Diab

Le milieu de terrain algérien, Hichem Boudaoui, s'est encore une fois illustré, dimanche soir, lors de la rencontre de son équipe l'OGC Nice face au géant du championnat de France le Paris St Germain.

Ce fut son dernier match avec son club avant de rejoindre le stage de la sélection nationale qui a commencé hier, et ce, en prévision de la double confrontation face au Togo jeudi et mardi prochains, dans le cadre de la 3e et 4e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025).

Auteur d'un début de saison époustouflant, Boudaoui, qui en est à sa cinquième saison avec le club de la Côte d'Azur, a été stoppé dans son élan en début septembre dernier après avoir contracté une blessure qui l'a privé des deux précédents matchs des Verts contre la Guinée équatoriale et le Libéria.

En fait, le natif de Béchar, l'un des rares rescapés de l'effectif algérien champion d'Afrique en 2019 en Egypte (il avait 19 ans à l'époque), tarde à s'imposer en sélection, malgré qu'il soit devenu l'un des joueurs les plus anciens du groupe.

C'est surtout ses blessures à répétition qui l'ont privé de devenir l'un des leaders des Fenecs, lesquelles blessures qui tombent souvent mal, coïncidant généralement avec les matchs de la sélection, comme ce fut le cas lors du mois précédent.

C'est dire que tout le monde croise les doigts pour le joueur formé au Paradou AC de peur de le voir encore déclarer forfait pour les deux prochaines sorties des Verts.

Pour d'aucuns, avec la retraite très



probable retraite anticipée de Bentaleb, à cause de ses problèmes de santé, et les blessures à répétition de Bennacer, le moment est venu pour Boudaoui afin de prendre les commandes du milieu de terrain de l'équipe nationale.

En tout cas, les consultants de beIN Sports n'ont pas tari d'éloges sur l'ancien joueur du PAC, après la belle copie qu'il a rendue face au PSG.

Commentant la prestation de Boudaoui, l'ancienne star du football tunisien, Tarek Diab, a déclaré : "Francement, je ne comprends pas pourquoi le sélectionneur d'Algérie préfère Zerrouki à Boudaoui. Ce dernier prouve à chaque fois qu'il mérite sa place en équipe nationale, mais à mon avis, il est victime de

marginalisation.. Aujourd'hui, il a rendu une copie distinguée, rivalisant de forte belle manière avec un milieu de terrain du PSG qui comprend des joueurs de renom. Je suis surtout épaté par sa façon de jouer et son calme".

Abondant dans ce sens, l'ancien international algérien, Rafik Saïfi dira : "Boudaoui n'est plus jeune et ne manque pas non plus d'expérience. Il est temps de lui donner la chance de s'imposer comme titulaire dans l'effectif de la sélection algérienne. On ne doit plus le convoquer pour ne pas l'aligner ou le convoquer pour un regroupement et l'écartier pour le suivant, comme il est souvent le cas pour lui lors des dernières années".

Hakim S.

ABSENT DU STAGE DES VERTS, MAIS TITULAIRE AVEC SON CLUB

Mandrea au centre d'une polémique

Ayant demandé à être ménagé de l'actuel rassemblement de la sélection nationale pour des raisons familiales, comme révélé, jeudi passé par le sélectionneur Vladimir Petkovic, le gardien de but Antony Mandrea a surpris en prenant part normalement à la rencontre du week-end de son équipe, le FC Caen dans le cadre du championnat de Ligue 2. Cette apparition n'est pas passée inaperçue, puisque bon nombre des supporters des Verts n'ont pas hésité à tirer à boulets rouges pour lui reprocher son "manque d'engagement" envers les couleurs nationales.

Des critiques que l'intéressé dit l'avoir énormément affecté, non sans s'en défendre : "Je suis vraiment triste d'entendre ici et là certains remettre en cause mon engagement envers la sélection nationale, rapportant des



informations totalement infondées au sujet de mon absence du stage des Verts. J'ai bel et bien des raisons d'ordre familial qui m'empêchent d'être actuellement avec mes camarades en sélection. L'entraîneur national l'a d'ailleurs lui-même confirmé lors de sa récente conférence

de presse". Et d'ajouter : "Que le public algérien sache que je n'hésite jamais à défendre les couleurs de mon pays, sauf cas de force majeure et c'est réellement ce qui m'est arrivé cette fois-ci". Le portier de 27 ans est devenu le gardien de but titulaire de la sélection nationale depuis quelque

temps. Même en présence du légendaire keeper des Fenecs, Rais M'bolhi lors de la précédente CAN, jouée en janvier dernier en Côte d'Ivoire, le dernier rempart de Caen a été titularisé dans les trois matchs de l'équipe nationale qui a quitté l'épreuve dès le premier tour. En dépit des critiques dont-il a fait l'objet lors de la défaite à Alger à la Guinée en juin dernier pour le compte des éliminatoires du Mondial, l'entraîneur national Petkovic, lui a renouvelé sa confiance au cours des trois matchs suivants, soldés tous par des victoires face à l'Ouganda, la Guinée équatoriale et le Libéria. Au cours des deux derniers matchs cités, Mandrea a même réalisé deux clean-sheets.

Ce portier compte, jusque-là, 19 titularisations avec les Verts, et ce, depuis sa première convocation en juin 2022.

H. S.

TRANSFERT

La Juventus est prête à offrir une dernière danse à Sergio Ramos

Toujours sans club, Sergio Ramos est sur les tablettes de la Juventus, bien déterminée à renforcer sa rotation défensive après la très grave blessure de Gleison Bremer.

Avec l'arrivée de Thiago Motta sur son banc et le mercato florissant qui s'est ensuivi marqué par le recrutement de Douglas Luiz, Teun Koopmeiners, Michele Di Gregorio, Pierre Kalulu, Juan Cabal, Khéphren Thuram, Francisco Conceição et Nico González, la Juventus est en train d'écrire une nouvelle page de son histoire, tournant définitivement avec les années Massimiliano Allegri. Après seulement deux mois et demi de compétition, un effet Motta se fait déjà ressentir dans le jeu désormais attrayant et les résultats en bonne voie malgré quelques matchs nuls décevants en Serie A. Avec trois victoires et quatre nuls, la Vieille Dame est toujours invaincue et pointe désormais à la 3e position du championnat. En Ligue des champions, les Bianconeri ont remporté leurs deux premiers matchs contre le PSV (3-1) et le RB Leipzig (2-3). Malheureusement, une mauvaise nouvelle est venue contrarier cette belle entame de campagne.

Sorti sur blessure à la 6e minute mercredi en C1 contre le club allemand, Gleison Bremer, patron de la défense turinoise, ne jouera plus sous le maillot des Bianconeri cette saison. Le



Phs:DR

club italien a annoncé ce jeudi que le défenseur brésilien souffre d'une blessure au niveau du genou gauche. Il sera opéré dans les prochains jours : « Ce matin, Gleison Bremer a passé des tests diagnostiques, qui ont révélé une lésion du ligament croisé antérieur du genou gauche.

Il sera opéré dans les prochains jours », a communiqué le club turinois. Faisant partie des meilleurs défenseurs d'Italie depuis plusieurs saisons, le natif d'Itapitanga campait le rôle de leader de la meilleure défense d'Italie qui n'a encaissé qu'un seul but en sept journées de championnat disputées depuis le début de saison. En ce sens, la direction de la Juventus va scruter le marché des joueurs sans contrat pour renforcer son arrière-garde composée désormais de Pierre Kalulu, Federico Gatti voire Danilo.

Et sur la liste des défenseurs libres se trouve le nom

de Sergio Ramos. Selon le journal turinois Tuttosport, la Juventus y pense et a même établi des premiers contacts avec l'ancien roc du Real Madrid et du Paris Saint-Germain.

LA PERTE DE BREMER FAIT RÉFLÉCHIR LA JUVE

Le média espagnol Relevo ajoute que le défenseur de 38 ans demanderait un salaire de 6 millions d'euros et que l'Espagnol a bel et bien eu « des contacts récents avec un grand club européen ».

Depuis plusieurs semaines, Ramos s'entraîne seul et s'est dit prêt pour un nouveau défi. Le club égyptien de Zamalek était récemment entré dans la danse avec des négociations, très avancées et confirmées par la direction égyptienne, qui sont finalement tombées à l'eau. Parmi les autres noms qui figurent sur la liste de la Juventus figurent Joel Matip, Simon Kjaer et Konstantinos

Manolas. Libre depuis son départ du Séville FC, Sergio Ramos n'a toujours pas trouvé un nouveau point de chute. Malgré ses 38 ans, l'ancien joueur du Real Madrid et du Paris Saint-Germain a toujours été clair sur le fait qu'il cherchait un nouveau challenge. Rapidement, son nom a été lié à de nombreux clubs.

Il y a eu le San Diego FC, une nouvelle franchise de Major League Soccer qui va commencer la compétition en 2025.

La Turquie (Galatasaray), l'Arabie saoudite (Al-Orobah), le Mexique (Monterrey, America) ou encore le Brésil (Botafogo, Corinthians, Flamengo, Vasco da Gama), ont été cités comme des points de chute potentiels.

En tout cas, si cette nouvelle rumeur, en provenance d'Espagne et d'Italie, est confirmée : Sergio Ramos ajouterait un nouveau gros club et un autre championnat à son CV.

ASTON VILLA

Jhon Durán rempile

Un an et demi après son arrivée à Aston Villa, Jhon Durán a largement justifié les 16 millions d'euros déboursés pour ses services. Brillant depuis le début de la saison, le jeune attaquant colombien vient d'ailleurs d'être récompensé par son club, qui a décidé de prolonger son bail. « Aston Villa est ravi d'annoncer que Jhon Durán a signé un nouveau contrat avec le club jusqu'en 2030. Le joueur de 20 ans est dans une forme étonnante depuis le début de cette saison, marquant six fois, dont le seul but mercredi soir qui a scellé une victoire historique face au Bayern Munich en Ligue des champions », précise le communiqué de la formation anglaise.

LIVERPOOL

Konaté bientôt prolongé ?

Sous contrat jusqu'en juin 2026, le défenseur central de Liverpool Ibrahima Konaté (25 ans, 7 matchs et 1 but en Premier League cette saison) se trouve en discussions avec ses dirigeants au sujet d'une prolongation, selon le journaliste Fabrizio Romano. Les Reds, qui considèrent l'international français comme un membre important de leur projet, ont bon espoir de parvenir rapidement à un accord puisque l'ancien Sochalien, heureux en Angleterre, se montre enclin à étendre son bail. Dans le même temps, et au même poste, le jeune talent Jarrel Quansah (21 ans, 1 match en Premier League cette saison), sous contrat jusqu'en juin 2027, devrait lui aussi prolonger avec Liverpool.

MANCHESTER CITY

Le message des fans à Guardiola

Evasif lorsqu'il évoque son avenir, Pep Guardiola inquiète les supporters de Manchester City. Le public de l'Etihad Stadium lui a donc adressé un message sur une bannière avant le match contre Fulham (3-2) samedi en Premier League. "Pep Guardiola : nous voulons que tu restes", pouvait-on lire en catalan dans une tribune. Avant la rencontre, le manager des Citizens avait été informé du geste des fans. "Ce que j'ai à leur dire ? Il faut qu'ils m'apportent la facture pour payer cette bannière. Je paierai pour. Je ne veux pas qu'ils dépendent de l'argent là-dessus, avait réagi l'Espagnol. Que puis-je dire à part merci beaucoup ? Je ressens de l'amour depuis mon premier jour ici. Il arrivera ce qu'il arrivera." Rappelons que le contrat de Guardiola expire en juin prochain.

REAL MADRID

La cascade de forfaits provoque une énorme polémique !

Après Kylian Mbappé, qui n'a pas été appelé par Didier Deschamps pour les deux prochains matches des Bleus en Ligue des nations, Vinicius Junior, Eder Militao et Andriy Lunin vont également rester au Real Madrid lors de cette trêve internationale. Des forfaits qui ne manquent pas de faire réagir...

Manager du Real Madrid, Carlo Ancelotti a décidé de convoquer Kylian Mbappé, Vinicius Junior, Eder Militao et Andriy Lunin pour le prochain rassemblement des Merengues. Pour rappel, les Madrilènes s'apprêtent à disputer 0 match lors cette trêve internationale... Boutade passée, la cascade de forfaits dans les rangs de la Casa Blanca place cette dernière au cœur d'une grosse polémique. Et pour cause. Si le cas du Bondynois - absent avec les Bleus mais titulaire contre Villarreal samedi soir - n'a cessé de faire parler, d'autres joueurs vont également rester à Madrid à l'heure où les sélections s'apprêtent à disputer différentes rencontres. De quoi interroger les observateurs.

LE CAS MBAPPÉ DIVISE...

Le Real Madrid bloque-t-il ses joueurs ?

S'agit-il de réelles indisponibilités ou plutôt de blessures diplomatiques ? Autant de questions aujourd'hui avancées par la presse mondiale. « La trêve n'arrive pas au bon moment car elle n'arrive jamais au bon moment.

Tu perds tes joueurs et c'est dur pour eux de revenir et de récupérer, surtout pour ceux qui s'en vont jouer en Amérique du Sud. Ce que je demande, c'est de ne pas avoir de blessés. C'est le plus grand danger », avait, pour rappel, déclaré Carlo Ancelotti lors de la dernière fenêtre internationale. Une défiance vis-à-vis de cette période poussant logiquement les différents suiveurs à se questionner sur la nature exacte des forfaits évoqués.

En effet, Kylian Mbappé - non convoqué par Didier Deschamps pour les deux rencontres de Ligue des nations à venir - a ouvert cette polémique. Annoncé sur le flanc, l'ancien attaquant du PSG, récemment blessé à la cuisse, était pourtant titulaire, samedi soir, contre Villarreal. L'occasion pour lui de disputer 70 minutes, sans pour autant briller.

Loin s'en faut. Mais ce n'est pas tout. Outre le numéro 9 madrilène, le club de la

capitale va également garder trois autres joueurs à ses côtés pendant cette trêve internationale.

LA TENSION MONTE ENTRE LE REAL ET LA FÉDÉRATION BRÉSILIENNE

Blessé aux cervicales ce week-end, Vinicius Junior est d'ores et déjà forfait pour les matches de qualifications pour le Mondial 2026 de la Seleçao contre le Chili et le Pérou, tout comme son coéquipier madrilène Eder Militao.

Ce dernier a d'ailleurs provoqué une polémique entre les Merengues et la Fédération brésilienne. Comme indiqué par Sport, dans son édition du jour, la CBF a en effet décidé de forcer le joueur à se rendre au Brésil pour subir des tests et évaluer sa blessure. Une décision qui n'a pas manqué d'agacer les hautes sphères madrilènes. Ce déplacement inutile, contrairement à la souplesse dont a fait preuve Vinicius, a ainsi généré un malaise à Chamartín.

Le joueur - qui a voyagé 12 heures jusqu'à São Paulo - a finalement fait son retour à Valdebebas et va désormais entamer son processus de récupération, avec

l'espoir d'être disponible pour le prochain match contre le Celta. Enfin, un autre forfait est à noter dans les rangs madrilènes. Dimanche soir, la Fédération ukrainienne a, en effet, confirmé l'absence de son gardien Andriy Lunin, qui souffre d'une « infection virale ».

Titulaire lors des deux derniers matches du Real Madrid, le portier de 25 ans va donc lui aussi rester dans la capitale espagnole pour se soigner.

Si le club de Florentino Pérez a envoyé neuf joueurs en sélection pour cette trêve internationale - Antonio Rüdiger (Allemagne), Aurélien Tchouaméni, Eduardo Camavinga (France), Federico Valverde (Uruguay), Jude Bellingham (Angleterre), Luka Modrić (Croatie), Arda Güler (Turquie), Rodrygo et Endrick (Brésil) - la polémique ne cesse d'enfler quant à la gestion des Merengues à l'égard de cette trêve internationale, certains accusant l'actuel deuxième de Liga de ne pas respecter les sélections.

Une chose est sûre, cette cascade de forfaits arrange, aujourd'hui, les affaires du Real Madrid, qui va donc pouvoir chouchouter les noms précédemment cités...

L'ANALYSTE BRÉSILIEN VINÍCIUS RODRIGUES VIEIRA

« Washington utilise Israël pour ses propres intérêts au Moyen-Orient »

Pour l'expert brésilien Vinícius Rodrigues Vieira, dans la guerre génocidaire du peuple palestinien, depuis un an, par l'armée d'occupation israélienne, « Les États-Unis veulent signaler au Moyen-Orient qu'ils ne cèderont pas de terrain à la Chine et à la Russie » a-t-il expliqué, au média russe, Sputnik.

Par conséquent, poursuit le spécialiste en relations internationales « toute perte d'espace, ou chaque centimètre par Israël, est d'abord une perte pour les États-Unis, dans la mesure où Tel Aviv est un bras de Washington, dans cette région, dans une lutte mondiale plus large », Vinícius Rodrigues Vieira. Selon lui, l'occupant israélien assume ce rôle, qu'il lui a été attribué, lors de son implantation, en 1948, après la seconde guerre mondiale, et d'avantage « depuis la fin de la guerre froide » et que l'entité sioniste est loin d'être un allié de Washington, mais un exécutant de la politique étasunienne.

Pour la Maison-Blanche, l'Iran représentant une menace primordiale, de portée stratégique, pour maintenir et consolider l'influence des États-Unis au Moyen-Orient, c'est pourquoi, explique-t-il « avant tout, l'objectif de Washington est d'affaiblir l'Iran », soutien considérable à l'axe de la résistance, contre le système colonial sioniste en Palestine et à l'hégé-



monie des États-Unis. Pensant que « si une attaque israélienne détruit la chaîne de commandement de la résistance libanaise », suivra selon les calculs des États-Unis « le sentiment de fragilisation de l'Iran », ce qui n'est pas une chose acquise, sur fond des expériences historiques des luttes des peuples, pour leur dignité, liberté et souveraineté. Poursuivant dans la défense et la fortification de leurs intérêts économiques et géopolitiques, « les États-Unis se permettent ainsi de mener un double jeu ». Il s'agit de « soutenir » la machine de guerre israélienne, dans le cadre du rôle précité de l'entité

sionsite, « contre un ennemi, tout en tenant un discours favorable à une solution politico-diplomatique », laquelle, pour rappel, n'a pas vu le jour depuis plus d'un an, sur fond du veto américain, au Conseil de sécurité contre l'arrêt de la guerre d'Israël.

Vinícius Rodrigues Vieira conclut que « grâce à cette position, Washington maintient un état de guerre permanent, sans vaincre définitivement l'ennemi » sur fond de sa gestion du conflit, et ainsi « les États ne s'exposent pas au risque d'un conflit régional ».

R.I.

RÉUNION DE L'OAC POUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES AUJOURD'HUI L'Ukraine prépare de « fausses preuves » contre la Russie

Le ministère russe de la Défense a accusé l'Ukraine de préparer, avec le soutien des États-Unis, « une mise en scène » impliquant de fausses preuves d'utilisation de substances toxiques, dans le but de discréditer la Russie sur la scène internationale. Lors d'une conférence de presse, hier, le chef des troupes de défense NBC russes, le général Kirillov a annoncé que Moscou « est informée de la préparation par l'Ukraine, soutenue par les États-Unis, d'une provocation liée à l'utilisation de substances chimiques et toxiques ».

Le responsable militaire a indiqué que Kiev a l'intention de manipuler et de leurrer la communauté internationale en présentant de « fausses preuves » de l'utilisation présumée de substances toxiques par la Russie. Le général Kirillov a déclaré que ces « preuves » seraient présentées lors de la 107e session du Conseil exécutif de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), prévue aujourd'hui. L'objectif de cette manœuvre, que nul n'ignore, serait de discréditer la Russie au niveau internatio-

nal et faire ainsi pression pour que les représentants russes soient exclus des instances dirigeantes de l'OAC et « les États-Unis jouent un rôle clé dans ce plan » a-t-il précisé, comme en témoigne la déclaration de leur représentant à l'OAC, Nicole Champaign. Celle-ci aurait affirmé que Washington envisage de demander des sanctions contre la Russie lors de la prochaine conférence des États membres de l'OAC en novembre.

Le général russe a rappelé que l'Ukraine a déjà enfreint la

Convention sur l'interdiction des armes chimiques à plusieurs reprises. Depuis le début du conflit, plus de 400 cas d'utilisation de produits chimiques antiémeutes et de substances toxiques, dont la chloropicrine et le Bi-Z, ont été documentés par les autorités russes. Ces substances ont été déployées dans le Donbass, notamment à Donetsk et Gorlovka, causant des victimes parmi les civils. En juin 2024, un laboratoire clandestin dédié à la production de substances chimiques a été découvert à Avdeïevka, ville

de la République populaire de Donetsk libérée en février dernier, prouvant que l'Ukraine se livre à la production de substances chimiques à des fins militaires. Le ministère de la Défense a aussi révélé que des composés de thallium avaient été utilisés lors d'actes de sabotage ciblant des personnalités russes. Le 11 août 2024 à Soudja, dans la région de Kursk, des militaires ukrainiens ont été vus utilisant des bombes au chlore, qui ont blessé plus de 20 personnes.

R.I.

ATTAQUE D'UN CONVOI DE RESSORTISSANTS CHINOIS À KARACHI Le PM pakistanais condamne « un acte odieux »

Le Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif s'est dit profondément « choqué » et « attristé » par l'attaque d'un convoi de ressortissants chinois dans la ville portuaire de Karachi, dans le sud du pays, dans la nuit de dimanche à lundi, qui a entraîné la mort de deux citoyens chinois et en a blessé un autre. Dans une déclaration officielle, le Premier ministre a fermement condamné cet « acte odieux » et a présenté ses « sincères condoléances » au peuple chinois, en particulier aux familles des victimes. « Je suis profondément choqué et attristé par l'incident tragique survenu hier soir à Karachi, qui a coûté la vie à deux Chinois et en a blessé un autre », a déclaré le Premier ministre. M. Sharif a assuré qu'une enquête immédiate était en cours afin d'identifier les auteurs de l'attentat et de les traduire en justice. Il a également réaffirmé l'engagement du Pakistan à protéger les ressortissants chinois dans le pays, promettant que toutes les mesures possibles seraient prises pour assurer leur sécurité.

R.I.

ALLEMAGNE

Baisse des commandes industrielles, une récession prévue

Les commandes industrielles en Allemagne ont chuté nettement plus que prévu en août, a rapporté l'Office Destatis lundi, marquant le début d'une semaine où le gouvernement devrait, selon la presse, prévoir une récession pour l'ensemble de l'année. L'indicateur clef pour le secteur manufacturier, pilier de l'économie allemande, a reculé de 5,8% sur un mois, d'après des chiffres publiés lundi par l'institut des statistiques. C'est bien davantage que la baisse de 1,8% attendue par les analystes sondés par Facset, et cela met fin à l'embellie de courte durée observée en juin et juillet. La baisse a été particulièrement marquée au niveau national (-10,9%), mais les commandes à l'international ont également reculé (-2,2%). En excluant les grosses commandes, souvent volatiles d'un mois à l'autre, le recul de l'indicateur est un peu moins prononcé, à -3,4% par rapport à juillet. « Avec la récente baisse, les espoirs d'une reprise durable des commandes semblent s'amenuiser », commente le ministère de l'Économie dans un communiqué séparé. Un rebond sur la seconde moitié de l'année semble exclu « compte tenu de la faiblesse persistante de la demande et de la dégradation continue du climat économique des entreprises », est-il ajouté. En conséquence, le gouvernement allemand prévoit désormais une contraction de l'économie pour cette année, avec une baisse de 0,2% du produit intérieur brut, selon le quotidien Süddeutsche Zeitung. Cela révisera la prévision actuelle, qui tablait sur une croissance annuelle de 0,3%, après la contraction de 0,3% du PIB en 2023. Le ministre de l'Économie Robert Habeck doit dévoiler officiellement ses prévisions mercredi, devenant même selon le journal plus pessimiste que les principaux instituts de conjoncture, qui tablent eux sur une stagnation ou un recul de 0,1%. « Les indicateurs avancés sont en baisse, les prévisions diminuent, et les mauvaises nouvelles s'enchaînent », ce qui fait que « tout donne l'impression d'une récession », commente Jens-Oliver Niklasch, économiste chez LBBW.

R.I.

TUNNEL SOUS LA MANCHE LIANT FRANCE-ANGLETERRE

Suspension de la liaison électrique jusqu'au 16 novembre prochain

Le groupe Getlink, exploitant du tunnel sous la Manche, a annoncé que l'activité d'ElecLink, son câble électrique d'un gigawatt entre la France et l'Angleterre, était suspendue jusqu'au 16 novembre prochain, suite à un « dysfonctionnement », estimant l'impact commercial à environ 46 millions d'euros. Getlink avait déjà fait état le 26 septembre d'un « dysfonctionnement » concernant ce câble électrique, mis en service en mai 2022, qui avait « conduit à la suspension de son activité ». Dans un communiqué publié dans la soirée de dimanche, le groupe indique que « les investigations menées ont permis d'identifier la cause du défaut, lié à une détérioration de la structure supportant le câble, à l'extérieur du tunnel côté français. Le plan détaillé des réparations nécessaires est en cours d'élaboration ». La durée estimée à date des travaux est de six semaines, portant la date de reprise de l'activité au 16 novembre. Cette date sera confirmée dès la finalisation du plan de réparation », indique le communiqué. « La suspension de l'activité jusqu'au 16 novembre aura un impact commercial estimé à environ 46 millions d'euros », précise Getlink. Ce service d'acheminement d'électricité a permis de transporter 5,5 TWh en 2023, et son activité a atteint un chiffre d'affaires de 558 millions d'euros pour sa première année d'exploitation complète.

R.I.

EN ÉCHANGE DE SON ADHÉSION À L'OTAN

L'Occident «proposerait» à l'Ukraine de renoncer à une partie de ses territoires

L'Ukraine pourrait adhérer à l'Alliance atlantique si elle renonce à ses territoires perdus, selon le Financial Times. Les Occidentaux en discuteraient depuis un an et demi. Kiev dément de son côté. Moscou estime que l'OTAN peut seulement en discuter sans prendre de mesures concrètes, les hostilités étant toujours en cours en Ukraine.



Ph. : DP

Des pays occidentaux discutent depuis 18 mois de la division de l'Ukraine sur le modèle de l'Allemagne après la Seconde Guerre mondiale, a révélé le quotidien britannique Financial Times. Selon ce plan, l'Ukraine devrait renoncer à ses revendications sur ses territoires perdus en échange de l'adhésion à l'OTAN. «Je ne pense pas que le rétablissement du contrôle sur l'ensemble du territoire [ukrainien] soit une condition

préalable. S'il y a une démarcation administrative, nous pouvons la considérer comme temporaire et accepter l'Ukraine au sein de l'OTAN sur le territoire qu'elle contrôlera à ce moment-là», précise Petr Pavel, président tchèque et ancien général de l'OTAN, cité par le quotidien britannique. Selon le Financial Times, l'Ukraine bénéficierait de la protection des pays de l'Alliance au titre de l'article 5 du traité de l'OTAN à l'intérieur des frontières formées au moment

de la conclusion des accords. Pour rappel, cet article prévoit une assistance mutuelle des États membres de l'Alliance en cas d'agression. Les États-Unis s'y opposeraient, craignant que les pays occidentaux ne soient entraînés dans le conflit. Le Financial Times décrit ce modèle comme «ouest-allemand», car avant la réunification allemande, la partie occidentale faisait partie de l'OTAN et la partie orientale de l'Organisation du pacte de Varsovie.

Ce n'est pas la première fois que l'Occident déclare que

l'Ukraine ne doit pas revendiquer ses territoires perdus. Ainsi, l'ancien secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg a confié au Financial Times que Kiev devrait renoncer aux régions dont la Russie a pris le contrôle. Un sujet sensible pour l'Ukraine qui veut garder ses frontières de 1991 par tous les moyens malgré ses échecs sur le front, les territoires perdus ayant été rattachés à la Fédération de Russie à la suite des référendums. Un rattachement approuvé par une majorité écrasante de la population de ces territoires. L'administration Zelensky a catégoriquement démenti le contenu de l'article du Financial Times sur «l'adhésion à l'OTAN en échange des territoires». «C'est du délire. Cette discussion n'existe pas du tout. Personne en Occident n'a officiellement et explicitement offert à l'Ukraine des garanties de sécurité qui empêcheraient définitivement une expansion ou une répétition de la guerre», a confié une source au sein de l'administration Zelensky au média ukrainien Strana.

R.I.

MEXIQUE

Le maire d'une grande ville du sud assassiné

Le maire de Chilpancingo, la capitale de l'Etat du Guerrero dans le sud du Mexique, a été assassiné, a indiqué la gouverneure Evelyn Salgado et un responsable de l'alliance politique de l'opposition. L'élue de 43 ans, qui avait pris ses fonctions il y a six jours, a été décapitée et sa tête abandonnée sur le toit d'une voiture, d'après la photo de la scène macabre postée à plusieurs reprises sur les réseaux sociaux. «Je condamne de manière énergique l'homicide du président du conseil

municipal de Chilpancingo, Alejandro Arcos Catalan, que le parquet général de l'Etat a confirmé», a indiqué, dimanche, la gouverneure Salgado sur X. «Ils ont assassiné notre maire de Chilpancingo, Alejandro Arcos, et il y a trois jours à peine, le secrétaire de cette même mairie, Francisco Tapia a eu le même sort. Cela faisait moins d'une semaine qu'ils étaient en poste», a déploré pour sa part le président du PRI (opposition), Alejandro Moreno. Les deux élus ne mentionnent pas la décapitation, ce que font plusieurs sites d'infor-

mation comme la Jornada, proche du pouvoir, ou Reforma, très critique envers le gouvernement en place. Alejandro Arcos Catalan avait remporté la mairie de Chilpancingo (283.354 habitants en 2020 d'après les chiffres officiels) à l'élection du 2 juin dernier sous l'étiquette de l'alliance de l'opposition PRI-PRD-PAN. Son assassinat intervient cinq jours après l'investiture de la présidente Claudia Sheinbaum, qui doit présenter mardi son plan national de sécurité.

R.I.

BOSNIE

Des équipes de secours internationales arrivent après des inondations

Des équipes de secours des pays voisins de la Bosnie et des pays de l'Union européenne (UE) sont arrivées dimanche dans le pays pour l'aider à débayer les débris et retrouver les personnes toujours portées disparues dans des inondations, rapportent des médias citant des sources. La Bosnie a demandé l'aide de l'UE après qu'une forte tempête de pluie ait plongé des zones entières sous les eaux et que des débris aient détruit des routes et des ponts, tuant au moins 18 personnes et en blessant des dizaines. Les autorités du pays ont déclaré qu'au moins dix personnes sont toujours portées disparues, la plupart dans le village de Donja Jablanica, dans le sud de la Bosnie, qui a été presque entièrement enseveli sous les rochers et les débris d'une carrière sur une colline au-dessus. Luigi Soreca, qui dirige la mission de l'UE en Bosnie, a déclaré sur les réseaux sociaux que «l'UE se tient aux côtés de la Bosnie et que des équipes arrivent pour l'aider». Les autorités ont indiqué que des secouristes croates étaient déjà arrivés, tandis qu'une équipe serbe devrait être déployée dans l'après-midi, suivie d'une équipe slovène.

R.I.

SRI LANKA

Un prêt de 200 millions de dollars auprès de la Banque mondiale

Le Sri Lanka a annoncé hier, avoir obtenu un prêt de 200 millions de dollars auprès de la Banque mondiale pour soutenir la reprise économique, son premier financement étranger depuis l'élection en septembre du président, Anura Kumara Dissanayake. Le prêt, équivalent à 182 millions d'euros, contribuera à «favoriser une économie équilibrée», a déclaré la Banque mondiale dans un communiqué. En 2023, l'institution financière avait déjà débouqué un prêt de 500

millions de dollars à destination de Colombo. M. Dissanayake a pour sa part affirmé sur le réseau social X que cette somme soutiendrait «les réformes économiques visant à la stabilité, la croissance et la protection des personnes vulnérables». Frappé en 2022 par la plus grave crise économique et financière de son histoire, le pays a obtenu un an plus tard du Fonds monétaire international (FMI) une aide de 2,9 milliards de dollars (2,6 milliards d'euros). Ce plan de sauvetage

a permis de mettre fin aux pénuries de nourriture, de carburant et de médicaments et de rétablir la croissance économique, mais au prix de mesures d'austérité qui ont touché des millions de personnes. La semaine dernière, le nouveau gouvernement du Sri Lanka a par ailleurs approuvé un accord signé par son prédécesseur avec les créanciers privés du pays pour la restructuration d'une dette de 12,5 milliards de dollars en obligations souveraines.

R.I.

CHINE

Les réserves de change en légère hausse en septembre

Les réserves de change de la Chine ont totalisé 3.316,4 milliards de dollars fin septembre, en hausse de 28,2 milliards de dollars, soit 0,86%, par rapport à fin août, selon des données officielles publiées hier. L'indice du dollar a baissé et les prix des actifs financiers mondiaux ont généralement augmenté le mois dernier, a noté l'Administration chinoise des changes. Les effets combinés de la conversion des devises et des changements de prix des actifs ont conduit à l'augmentation des réserves de change de la Chine en septembre, a ajouté l'administration.

R.I.

PAKISTAN

Six personnes blessées dans une explosion à Karachi

Au moins six personnes ont été blessées dimanche soir dans une explosion survenue à proximité de l'aéroport international Jinnah, à Karachi, dans le sud du Pakistan, a indiqué la police. Selon un policier, l'explosion s'était produite près d'un carrefour menant à l'aéroport, et que la nature de l'explosion n'était pas encore connue. Au moins six personnes gravement brûlées ont été transportées à l'hôpital, a-t-il ajouté. Après l'explosion, un incendie a ravagé plusieurs véhicules et des arbres situés à proximité, ont rapporté les médias locaux. Un responsable de l'Autorité de l'aviation civile pakistanaise a précisé que l'explosion ne s'était pas produite dans l'enceinte de l'aéroport international Jinnah.

R.I.

POUR ÉTUDIER UN ASTÉROÏDE DÉVIÉ PAR LA NASA

La sonde Hera bientôt en route

Perçuté par un vaisseau de la Nasa pour dévier sa trajectoire, l'astéroïde Dimorphos va désormais être étudié par la sonde européenne Hera, dont le lancement prévu hier, afin d'apprendre comment protéger l'humanité d'une éventuelle menace future. Dans un scénario digne d'Hollywood, le vaisseau de la mission Dart s'était délibérément écrasé en 2022 sur l'astéroïde Dimorphos, la Lune d'un astéroïde plus grand nommé Didymos. Cette mission test inédite de défense planétaire devait voir s'il était possible de dévier sa trajectoire, au cas où un astéroïde menacerait un jour de frapper la Terre. On estime qu'un objet de un kilomètre (déclenchant une catastrophe globale comme l'extinction des dinosaures) s'écrase sur la Terre tous les 500.000 ans, et un astéroïde de 140 m (le seuil d'une catastrophe régionale) tous les 20.000 ans. Parmi ces objets géocroiseurs, dont la plupart proviennent de la ceinture d'astéroïdes entre Mars et Jupiter, quasiment tous ceux de un kilomètre sont connus et aucun ne menace la Terre dans le siècle à venir. Aucune menace directe n'a non plus été recensée pour ceux de 140 m. Mais seulement 40% d'entre eux ont été identifiés.

R.I.

ÉGYPTE

Les revenus du canal de Suez en baisse de 60 % depuis janvier dernier

Les revenus générés par le canal de Suez en Egypte ont chuté de 60 %, et le nombre de navires passant par cette voie navigable a diminué de 49 % depuis le début de l'année 2024, a déclaré un responsable égyptien. Le président de l'Autorité du canal de Suez (SCA), Osama Rabie, a indiqué dans un communiqué que «la situation actuelle et les défis sans précédent dans la région de la mer Rouge» avaient poussé les expéditeurs à chercher des voies de navigation alternatives loin du canal de Suez. Selon la SCA, les revenus du canal sont passés de 9,4 milliards de dollars américains au cours de l'exercice 2022-2023 à 7,2 milliards de dollars au cours de l'exercice 2023-2024.

R.I.

Recette du jour



Osbane dchicha à la viande

- Ingrédients pour 4 personnes:**
- panse nettoyé et préparé au préalable
 - Pour la farce :
 - petits morceaux d'épaule
 - une botte de coriandre hachée
 - un peu de menthe sèche ou fraîche ça donne du goût
 - un peu de halba (fénugrec quelques graines)
 - sel et poivre
 - cumin
 - curcuma
 - piment doux ou paprika

- gingembre poudre
- huile d'olive
- quelques gousses d'ail écrasées
- tchicha ou riz ou graines de couscous
- Pour la sauce :
 - sel
 - poivre
 - 1 oignon et coriandre hachée
 - pois chiches trempé la veille
 - 2 tomate pelées et coupées en petit morceau
 - curcuma
 - cumin
 - piment doux

- gingembre
- eau

Préparation

Préparer "vos sacs " panse à ossbane en les cousant laisser une petite fente pour les farcir.

Dans un grand plat mettre tous les ingrédients de la farce et bien mélanger bien le tout et farcir vos sacs sans trop les remplir sinon ils risquent d'éclater à la cuisson .

Ensuite coudre les fentes

et les piquer sur toute la surface avec l'aiguille stérile bien sûr.

Dans un autocuiseur préparer la sauce :

Mettre les oignons et coriandre mixés, tomates, les épices, pois chiche , ensuite les "sacs de ossbane" couvrir d'eau ensuite fermer l'autocuiseur et faire cuire environ 45 minutes à feu moyen.

Servir avec la sauce aux pois chiche retirer les fils en tirant doucement.

Gâteau du Jour

Gâteau facile à l'orange

INGRÉDIENTS

- 180 g de farine
- 100 g de beurre
- 100 g de sucre de canne
- 4 oeufs
- 1 orange
- 1/2 cc de bicarbonate de soude

Lavez l'orange (bio nécessairement pour utiliser le zeste). Prélevez son zeste avec un éplucheur à tomates. Il permet de ne prendre que la couleur orange et pas le blanc qui est amer.

Coupez le finement (si vous avez un moulin à café, sortez-le et mixez-le). Pressez le jus.

Fouettez pendant cinq minutes les oeufs et le sucre. Faites fondre le beurre.



Ajoutez le beurre, le jus d'orange et le zeste dans le bol mélangeur. Tamisez la farine avec le bicarbonate et ajoutez-le à la cuillère, cuillère par cuillère. Préchauffez le four à 180°.

Versez la préparation dans un moule beurré de 20 cm et enfournez pour 30 minutes (vérifiez la cuisson à l'aide d'une lame de couteau qui doit ressortir sèche, si ce n'est pas le cas, prolongez la cuisson de 5 minutes).

Au moment de le servir, démoulez-le.

Lavez l'orange et coupez-la en tranches fines.

Répartissez ces tranches sur le gâteau.

Saupoudrez de sucre glace.



Conseil du jour

ARRÊTER DE FUMER : LA MEILLEURE RUPTURE DE VOTRE VIE !

La capacité de vos poumons augmente et vous respirez l'air frais de votre île !

Votre sens du goût et de l'odorat s'améliore. Vous pouvez redécouvrir les saveurs de vos plats préférés !

Le risque d'accident vasculaire cérébral et de crise cardiaque est considérablement réduit, favorisant une vie plus longue et en meilleure santé.

Au lieu de dépenser de l'argent pour des cigarettes, dépensez-le pour votre famille

Bon à savoir !

Comment prévenir le diabète ?

- 1_Manger équilibré
- 2_Garder un poids santé
- 3_Pratiquer une activité physique au moins 30 min par jour
- 4_Faire régulièrement un dépistage

Astuce du jour:

ADOPTER CETTE ASTUCE DANS VOS TOILETTES POUR ÉCONOMISER DES LITRES D'EAU PENDANT UNE PÉRIODE DE SÉCHERESSE

Choisissez la bonne bouteille. Remplissez la bouteille d'eau. Vérifiez l'espace disponible. Placez la bouteille dans le réservoir.



Le saviez-vous ?



6 RAISONS DE lire des livres

C'est un moment pour vous

Diminue le stress

Améliore la mémoire, la concentration, l'attention

Améliore les connaissances

Développe les capacités d'analyse

Stimule le cerveau



CITATION DU JOUR

« Plutôt que de penser à ce que tu n'as pas, pense à ce que tu peux faire avec ce que tu as. »

Le Courrier d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26

Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf -Bouira. **Tél. / Fax. :** 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORAN DU FILM ARABE

Présentation d'œuvres sur des expériences humaines multiples

Le public oranais a pu découvrir, dimanche soir, des récits de multiples expériences humaines mises en lumière par des films programmés dans le cadre de la 12^{ème} édition du Festival international d'Oran du film arabe.

Le long métrage "Mountain Boy" (L'enfant de la montagne) de la réalisatrice émiratie, Zeinab Shaheen, a été projeté en compétition officielle dans le cadre de la 12^{ème} édition du Festival International d'Oran du film arabe. Le film raconte l'histoire d'un jeune garçon autiste, Suhail, qui s'enfuit pour vivre dans les montagnes, après que son père l'a rejeté, parce qu'il ne comprenait pas le comportement de son fils. Avec un profond sentiment de confusion face à la mort de sa mère en lui donnant naissance, Suhail se lance dans un long voyage avec son chien à la recherche d'acceptation et d'une famille. Le film est une exploration profonde du monde des personnes neurodivergentes et un hommage à l'expérience humaine dans son intégralité, ainsi qu'une tentative de faire comprendre qu'il existe de nombreuses façons de vivre, a-t-on souligné dans le synopsis du film. Le film "Les exténués" du réalisateur yéménite, Amr Gamal, a également été projeté, une première en Afrique, dans le cadre de cette compétition et dans la même catégorie. Ce long métrage raconte l'histoire d'Ahmed et Israa, qui sont parents de trois enfants et ont



perdu leur emploi à cause d'une crise économique. A ce moment inapproprié, Israa découvre qu'elle est enceinte d'un quatrième enfant. D'autre part, cinq œuvres ont été présentées dans la compétition des courts métrages de fiction, dont "La Saison" du réalisateur libanais Hussein Ibrahim, dont les événements se déroulent au Liban en 1991. Le court métrage raconte l'histoire de Firas, âgé de 11 ans, qui accompagne son père et son ami dans les montagnes libanaises pour une chasse d'oiseaux qui se transforme en une aventure inoubliable. Le film "La religion de l'eau" du réalisateur omanais, Haitham Suleiman, met, quant à lui, la lumière sur l'histoire d'Issa, un adolescent, né avec une cécité, qui n'a qu'un rêve celui de parcourir la mer à la recherche de son père pêcheur, qui a disparu depuis de nombreuses années. Selon son réali-

sateur, le film s'inspire de la culture de la société omanaise, imprégnée de mythes et de légendes liés à la mer, devenus au fil des années partie intégrante de leur vie et de leur culture.

Le film "Nous avons besoin de l'aide de l'univers" du réalisateur égyptien, Ahmed Emad, est pour sa part une comédie romantique, qui raconte l'histoire d'un moustique, qui réussit à raviver les liens d'un couple. Le film "Où es-tu" du réalisateur jordanien, Mohammad Kouta, raconte, pour sa part, le quotidien d'un jeune homme solitaire et déprimé, Adam, qui refuse de se soumettre aux restrictions sociales. Alors qu'il se retrouve coincé dans son petit appartement, il rencontre sa voisine, une vieille dame négligée par sa famille. Malgré leurs différences, les deux entament une amitié inattendue, rapprochés par leur

souffrance et leur amour pour la musique. Mohammad Kouta a indiqué, après la présentation, qu'il voulait, à travers son court métrage de 20 minutes, montrer qu'il existe de nombreux points de rencontre entre les personnes malgré les différences et les conflits. Le film "Alone is better" (seul c'est mieux) du réalisateur irakien, Rekar Barzan, évoque l'histoire d'un homme de soixante ans, endeuillé par la perte de sa femme, qui décide de créer son propre monde en écoutant les histoires des autres à la radio. Le public a également regardé le long métrage documentaire palestinien "Lyd" des réalisateurs Rami Younis et Sarah Emma Friedland, qui raconte l'histoire de la ville de "Lyd", riche en histoire ancienne et autrefois considérée comme un point de relai entre la Palestine et le reste du monde, qui s'est progressivement évaporée après l'occupation des territoires palestiniens par l'entité sioniste en 1948. Cette œuvre, à travers la performance vocale de Maysaa Abdelhadi, raconte l'histoire des habitants de cette ville et les massacres et déplacements commis par l'occupation sioniste contre eux ainsi que la spoliation de leurs terres. Au programme de cette catégorie de films figurait également la projection du film "Le Capitaine" du réalisateur tunisien Houssein Sansa, dont l'histoire tourne autour d'une femme de la ville de Gabès (sud de la Tunisie), à qui la vie lui a appris à subvenir seule à ses besoins. Ambitieuse, elle met en place un groupe de femmes pour travailler dans les fêtes de mariage et n'a, pour l'heure, qu'un seul objectif, celui d'acquiescer du nouveau matériel audio et des équipements musicaux pour plus de revenus.

BEJAIA

Neuf troupes internationales au 13^{ème} festival international du théâtre

Neuf troupes issues de huit pays animeront la 13^{ème} édition du festival international du théâtre de Bejaia prévu du 10 au 18 octobre prochain avec au menu une quarantaine de spectacles tous genres confondus, alliant représentations, animations de rue et contes pour enfants, a annoncé dimanche le commissaire du festival, Slimane Benaissa. Dans une conférence de presse consacrée au festival, M.Benaissa a mis en exergue les singularités de ce nouveau rendez-vous, voulu "dense, éclectique, et truffé de découvertes et d'occasions d'éblouissements", favorisant toutes des entrées particulières dans le 4^{ème} art et l'univers artistique en général. Pour la circonstance, il est question de sortir foncièrement du huis-clos, notamment celui confinant toutes les animations au sein du théâtre régional "Abdelmalek Bouguerrouh" ou de la maison de la culture, et de les proposer dans les rues et les places publiques afin d'y associer le grand public.

Ainsi, il est retenu, des défilés de spectacles dans les grandes artères et l'organisation quasi quotidienne de One-Man-Show, à travers certaines placettes, mais tout particulièrement à la "Place du 5 juillet", sise au cœur de la ville, à la jonction

de grands quartiers populaires, notamment Amriou, Sidi-Ahmed, et l'ancienne ville. "Nous entendons réhabiliter cette place et en faire un espace dédié à l'art collectif et à la célébration de la poésie dramatique", a déclaré pour sa part le chargé de communication du festival, Boualem Chouali, qui espère attirer et captiver ainsi un maximum de spectateurs, surtout les passionnés, avides de découvertes. C'est aussi dans cet esprit que le festival va sortir de ses antres habituels, étant programmé pour s'installer dans au moins huit communes dont Amizour, Kherrata, Akbou, Tazmalt, Ath Smail et Akfadou, pour distraire les publics locaux, semer la passion du 4^{ème} art ou tout bonnement, inciter à retrouver des amateurs de l'activité théâtrale et faire revivre les noyaux et les potentiels artistiques qui s'y cachent.

D'ailleurs, cet objectif est franchement prévu dans les écoles et les établissements scolaires, destinataires d'une foule de spectacles et de contes pour enfants dont certains seront animés par des professionnels de grandes notoriétés dont le Tunisien Mehailia Kada, assure-t-on. Enhardis par le succès glané durant l'édition précédente du festival, les organisateurs entendent toucher pas moins de 12.000 enfants, cette

année. Le festival en lui-même va se dérouler en deux versions, l'une en "In" et l'autre "OFF". La première dont le déroulement est prévu au théâtre Abdelmalek Bouguerrouh, sera consacrée au déroulement des pièces étrangères, notamment des troupes de la Palestine, la Jordanie, l'Egypte, la Tunisie, la Russie, l'Italie, la côte d'Ivoire, et du Sahara occidental. La seconde, prévue à la maison de la culture, sera réservée aux œuvres nationales et célèbrera le meilleur de sa production scénique des deux dernières années. Huit troupes y sont retenues dont "Ehwawi" (Constantine), "Houa enta..oua ana" (Mostaghanem), "Anz..ul" (Bouira), "Ras El Aam" (Batna), "Asdefef" (Tizi-Ouzou), "Elakl fi zamane El qalb" (Tipaza) et "SDF" (Médéa). Parallèlement, il est prévu un colloque sur l'adaptation dans le théâtre Amazigh, à l'université de Bejaia, et une série de conférences sur la sauvagerie que subit le peuple palestinien et qui viendra en appoint au spectacle prévu par la troupe palestinienne. Le programme du festival est très varié, riche, et va faire la place belle au théâtre engagé, notamment avec la Palestine, le Sahara occidental, et la pièce Ivoirienne qui compte rendre hommage au héraut du panafricanisme, patrice Lumumba.

BOSNIE

Un jardin des plantes inspiré par la "Nuit étoilée" de Van Gogh

Une reproduction de "La Nuit étoilée" de Van Gogh sur pas moins de dix hectares : un homme d'affaires bosnien pris de passion pour l'oeuvre du peintre a décidé de transformer un terrain vallonné de Bosnie en oeuvre d'art. "Vincent Van Gogh nous appartient aussi, c'est notre héritage, et c'est une façon de lui rendre hommage", explique à l'AFP Halim Zukic. Derrière lui, des dizaines de milliers d'arbustes de lavande, d'herbes et de plantes forment tourbillons et spirales qui, vus du ciel, rappellent indubitablement la configuration céleste peinte en 1889 par l'artiste post-impressionniste néerlandais. "Il n'a pas été possible de simplement reproduire une image plate sur un espace à trois dimensions", raconte M. Zukic, 56 ans. "Inspirés par l'oeuvre, nous avons essayé de nous en tenir aux formes et aux proportions, afin que cela ressemble le plus possible à la peinture. Et je pense que nous avons réussi."

L'homme d'affaires explique avoir remarqué le terrain il y a vingt ans, près du village de Luznica, dans la région de Visoko (centre), un jour qu'il revenait de cueillir des champignons dans les bois alentours. Il y achète une première parcelle pour y construire une cabane et faire un petit jardin, aux formes arrondies, sans aucun lien à l'époque avec "La Nuit étoilée". Ce tableau, parmi les plus connus de Van Gogh, est conservé au Museum of Modern Art (MoMA) à New York. Le "déclat" s'est produit en 2018, poursuit M. Zukic, lorsqu'il regarde les traces laissées sur le gazon par un tracteur. "A mes yeux, ces traces ressemblaient à des spirales de la Nuit étoilée. Et la décision été prise aussitôt".

130.000 LAVANDES

Il achète davantage de terrain et se met à l'oeuvre, aidé au quotidien par "vingt à trente" ouvriers.

Six ans plus tard, le parc a pris sa forme définitive. "Nous avons planté environ 130.000 arbustes de lavande, des dizaines de milliers de plantes aromatiques et médicinales, plusieurs milliers d'arbres", énumère-t-il, en insistant sur le fait qu'il y a pas une seule ligne droite dans le parc, tout comme dans la nature". Parallèlement, il s'intéresse à l'oeuvre de Van Gogh, qu'il connaissait à peine. Aujourd'hui, il raconte avec passion des détails sur la vie de l'artiste, qui l'impressionne par son "amour pour la nature" et la "passion avec laquelle il faisait son travail". Il s'est rendu en 2023 en France pour visiter les lieux des années les plus prolifiques du peintre, à Arles et à Saint-Rémy-de-Provence, où Van Gogh a peint "La nuit étoilée" lors de son séjour dans une institution psychiatrique, peu avant de se suicider en juillet 1890, à l'âge de 37 ans. Pour l'instant, rares sont les chanceux à pouvoir admirer le jardin. Il faut "un peu de patience", le temps pour les plantes et arbres de grandir. Les visiteurs seront autorisés "dans quelques mois", assure-t-il. "Il ne suffit pas d'avoir de l'argent. Il faut du temps pour un parc", dit M. Zukic, ancien propriétaire d'une maison d'assurance qui aujourd'hui fait des affaires dans le tourisme - et qui ne souhaite pas donner le montant investi. "Je dirais que nous avons fait une bonne base. Le parc sera chaque année plus beau".

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORIZONTALEMENT

1 - Courtoisie - 2 - Possessif - Navire de ligne - 3 - Réfléchi - Fleuve français - Pose un œil - 4 - Faisait rougir nos aïeux - Filet d'eau - Fin de participe - 5 - Pilote - Largeur d'une étoffe - Laisse rêveur - 6 - Lettres de monsieur - Envoyés ad patres - 7 - Pair - Glace - 8 - Tantale - Pas de panique - En relais - 9 - Naturel - Boîte de conserve - 10 - Un anglais - Faucille - 11 - Arrivé en criant - Avant Annaba - Embobiné - 12 - Propagent - Vieille armée.

VERTICALEMENT

1 - Comparutions devant un juge - 2 - Arrogantes - Révolution - 3 - Fer - Vague - Négation - 4 - Bâtisier - Volonté - En bien - 5 - Argon - Grecque - Timbre - 6 - Pronom - Cri dans la nuit - 7 - Rebut - Dans la mêlée - Coule en France - 8 - Congénital - Signe musical - Secteur postal - 9 - Bouilles - Tirées du néant - 10 - Infection de la peau - Abruti sans abri.

Mots fléchés

Valeur ajoutée	Hautaines	Calme	Chantage	Chevilles
Dodu	Naine	Erbium	Filets d'eau	Un peu de tenue
Décrites			Calcium	
Gamin de Paris				
		Claqué		Révolutions
		Rouleur sur piste		
Guère froide			Crible	
Arbre			Fait le bon choix	
			Béquille	Tableaux
			Montée des eaux	
Arrivé en criant	En fin de journée	Épreuve sportive		
	Arrêt facultatif	Créatures		
	Canari			Privé d'affection
	Vague			
Outil de traçage		Envoyé ad patres		Sélénium
Bijou		De suite		Personnel
			Écorce de chêne	
S'adresse au patron			Secteur postal	
Général sudiste			Beau linge	
		Conifères		

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Couper les oreilles à quelqu'un, à un animal (10 lettres)

R	E	E	L	A	T	E	L	E	C	N	A	V	A	S	J	S	A
E	E	V	S	R	E	V	E	R	E	T	E	I	D	U	I	M	U
V	N	P	I	F	A	R	T	E	S	S	O	C	S	S	A	S	E
T	E	R	E	A	S	S	R	A	P	E	O	T	R	N	U	V	P
N	E	N	E	R	N	E	L	U	O	M	E	U	D	R	R	A	E
E	N	V	T	T	E	E	N	I	A	G	S	E	E	A	I	E	S
I	I	A	R	E	R	T	N	E	V	E	E	E	L	R	N	R	S
R	R	I	E	E	E	C	E	I	N	R	T	E	I	O	E	A	
O	A	N	S	N	I	E	V	R	E	V	R	R	E	E	R	T	L
T	M	E	S	I	T	S	I	S	S	A	E	E	I	P	D	A	C
E	E	E	I	S	N	E	N	E	C	S	I	N	S	U	E	P	E
R	S	N	A	U	E	E	T	R	A	T	L	I	O	O	D	E	I
E	S	S	B	G	L	F	A	R	C	E	J	R	S	R	R	V	A
T	A	U	E	A	L	L	A	G	E	R	L	A	U	T	O	I	R
N	C	S	G	J	A	I	S	E	S	S	O	B	R	E	H	L	E
I	T	E	E	R	I	O	F	N	A	L	E	R	B	G	N	O	S
E	N	E	E	R	T	E	I	P	E	N	I	A	H	R	O	E	O
I	R	E	V	I	H	E	V	I	R	G	E	S	E	I	D	N	M

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

AMANDE - ASSIS - AVANCE - BAISSÉ - BOSSE - BRELAN - COSSE - CASSE - CLASSE - DIESE - DIETE - ENTIER - EPARS - EVENT - FARCE - FART - FOIRE - GAINE - GESTE - GRIVE - HAINE - HIVER - HORDE - INEGAL - INERTE - INTERET - JAIS - JARGON - JUSTE - LETAL - LARVE - LIERRE - MARINE - MENEUR - MOULE - NAÏVE - NIECE - NORD - OLIVE - ORIENT - OSERAIE - PAIRE - PATERE - PIETRE - REGAL - REPERE - REVERS - SCENE - SOSIE - SURSIS - TARTE - TERNE - TROUPE - USINE - USNEE - USURE - VAIN - VENTE - VERVE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Répression - 2. Éploré - N.C.A - 3. Peine - Féru - 4. Ried - Fêlés - 5. Ers - Écru - 6. Se - Cab - Clé - 7. Rat - Éta - 8. Ides - Trait - 9. Lit - Ru - Bte - 10. Laine - Al - 11. Râ - Élevé - 12. Sue - Émises.

VERTICALEMENT :

1. Représailles - 2. Épeire - Dia ! - 3. Plies - Retiré - 4. Rond - Cas - Na ! - 5. Ère - Eat - Ré - 6. Se - FCB - Tu - E.M - 7. Fer - Er - Ali - 8. Inéluçtables - 9. Ocre - Lait - Ve - 10. Nausée - Têtes.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Ententes - Erne - Réas - Édité - Ar - Ls - Té - Ététée - Réels - Ruse - Sise - EE - Dé - Seule - Vue - Eu - Bn - Lie - Es - Têt - Elle - Pâté - Près - Usnée.

VERTICALEMENT :

Inédite - évier - Triées - Uélé - Vent - Lise - Ls - Né - Esse - EE - At - Ut - Eues - Errer - Lu - P.S - Ose - Tuée - Tan - Alèse - Bête - Rossée - Entée.

MOTS MASQUÉS RÉCALCITRANT

Les courses en direct



HIPPODROME PARC DES LOISIRS - LAGHOUAT
MARDI 8 OCTOBRE 2024 - PRIX : MANARA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

1 200 mètres pour chevaux modestes

Ils seront treize chevaux de race arabe se ranger sous les ordres du starter ce mardi à l'hippodrome Parc de loisirs - Laghout dans ce prix Manara qui servira de support PMU au pari tiercé, quarté et quinté. une épreuve à caractère de qualité modeste, il faut en convenir, si l'on se réfère à la qualité des concurrents engagés, où se côtoient des chevaux qui n'ont rien réalisé de probant tout au long de ce meeting et même le précédent. mais pour certains possèdent quelques arguments pour venir terminer dans la bonne combinaison avec des chevaux qui totalisent autant d'échec que de participation comme le cas du jeune mâle Tarak et les trois femelles Arwasfira, Kalayana et Barihane qui ne possèdent aucun dinar. Rappelons que cette course est réservée pour les chevaux de 4 ans et plus n'ayant pas totalisé la somme de 101.000 DA depuis le 1er avril 2024.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. JORH. Ce vieux coursier de 12 ans confié à un jockey qui ces derniers temps réalise de belles performances, a les moyens de participer à la plus haute marche du podium.

2. GOLDEN BOY D'HEM. Ce protégé de l'écurie M. Maghdad possède, à son actif, quelques bons essais sur la distance du jour.

3. TARAK. Rien à son actif.

4. NACHID. Il n'est pas régulier

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
ML. AIACHI	1	JORH	D. BOUBAKRI	57	4	PROPRIÉTAIRE
M. MAGHDAD	2	GOLDEN BOY D'HEM	AH. CHAABI	57	2	T. OUANOUDI
BC. BENSaad	3	TARAK	M. SENOUCI	56	6	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	4	NACHID	JJ:MA. AIDA	56	7	PROPRIÉTAIRE
HARAS DU PAON	5	GHASSEN D'HEM	K. RAHMOUNE	56	12	L. RAHMOUNE
HARAS EL AAZ	6	THAOURAT SAHRA	B. GACEM	55	5	AB. DAOUDARI
HARAS DE SRIDJA	7	NAMIRA (0)	T. MEGOUCCI	54	13	A. NASRI
M. BENAROUSSE	8	OYOUNKOUUM	O. CHEBBAH	54	1	PROPRIÉTAIRE
S. BENAROUS	9	LAMBIO	AN. CHAABI	54	9	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL AAZ	10	ARWASFIRA	CH. CHAABANE	54	10	AB. DAOUDARI
MED. BENSaad	11	KALAYANA	B. BAGUIRA	54	3	L. BENSaad
T. AIDA	12	BARIHANE	EH. CHAABI	54	8	PROPRIÉTAIRE
MA. MOULINARI	13	MAGE GAL	A. ATTIA	53	11	PROPRIÉTAIRE

dans ses sorties, méfiance, cette fois et piloté par un jeune jockey qui est très efficace dans les épreuves à caractère.

5. GHASSEN D'HEM. Suite à sa 4e place du 24 septembre dernier, encore une fois, Khalil Rahmoun tient les rênes, il peut venir créer la surprise.

6. THAOURAT SAHRA. Elle vient de reprendre les compétitions après un léger repos, cette fois visera la plus haute du podium.

7. NAMIRA. Au-dessous du lot.

8. OYOUNKOUUM. Elle est mon outsider de charme.

9. LAMBIO. À revoir.

10. ARWASFIRA. Très longtemps absente.

11. KALAYANA. Aléatoire.

12. BARIHANE. Rien à voir dans cette épreuve.

13. MAGE GAL. Il a pour lui uniquement la monte du jockey Ameer Attia.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

6. THAOURAT SAHRA - 1. JORH - 2. GOLDEN BOY D'HEM - 5. GHASSEN D'HEM - 4. NACHID

LES CHANCES

8. OYOUNKOUUM - 13. MAGE GAL

Plus de 350 décès dus au choléra au cours des neuf premiers mois de l'année au Nigeria

Plus de 350 personnes sont mortes du choléra au Nigeria au cours des neuf premiers mois de cette année, soit une augmentation de 239% par rapport à la même période de l'année dernière, selon les données du Centre nigérian de contrôle des maladies (NCDC) publiées lundi. Le NCDC a déclaré que "359 personnes étaient décédées entre janvier et septembre, contre 106 au cours de la même période l'année dernière". Le nombre de cas suspects de choléra a également augmenté, passant de 3.387 l'année précédente à 10.837, la plupart des personnes touchées étant des enfants de moins de cinq ans, d'après l'organisme. Lagos, la capitale commerciale du pays, a enregistré le plus grand nombre de cas, a déclaré le NCDC.

Deux morts et 189 blessés sur les routes en 24 heures



Deux (02) personnes sont décédées et 189 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour l'extinction de 3 incendies urbains et divers à travers les wilayas de M'sila (1 incendie), Tindouf (1) et Illizi (1), note la même source. Le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récolte a permis, pour sa part, l'extinction de 14 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas, ajoute la même source.

Sûreté d'Alger : saisie de 4400 comprimés psychotropes

Les services de la sûreté d'Alger ont procédé au démantèlement d'un groupe criminel spécialisé dans le trafic de drogue et de psychotropes ainsi qu'à la saisie de 4400 comprimés psychotropes, a indiqué hier un communiqué des mêmes services. "Les services de la sûreté d'Alger, représentés par la 8e sûreté urbaine de Dely Ibrahim relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Cheraga, ont procédé à l'arrestation de deux (2) individus activant au sein d'un groupe criminel organisé spécialisé dans le trafic de drogue et de psychotropes ainsi qu'à la saisie de 4400 comprimés psychotropes". Cette opération a été menée suite à "l'exploita-



tion d'informations faisant état de trafic de psychotropes par l'un des individus au

niveau d'un quartier à Dely Ibrahim (Alger). Et après investigations, le mis en cause a été arrêté en flagrant délit ainsi que son acolyte", ajoute le communiqué. L'opération s'est soldée par la saisie de 4400 capsules psychotropes, d'une somme d'agent en monnaie nationale de 54,180 millions de DA provenant du trafic et d'une motocyclette utilisée dans le transport de ces poisons. Les mis en cause ont été déférés devant le parquet territorialement compétent pour détention et trafic de drogue et de psychotropes par un groupe criminel, selon la même source.

La musique adoucit les mœurs et fait pousser les champignons

Et si les plantes avaient l'oreille musicale? Des chercheurs australiens ont découvert que la diffusion d'un son monotone stimulait l'activité d'un microscopique champignon du sol connu pour favoriser la croissance des végétaux. Face à l'érosion, la surexploitation agricole, la déforestation et la pollution, restaurer les sols est un enjeu croissant pour préserver la biodiversité et produire des cultures de manières durables. Les technologies sont multiples: amélioration de la structure du sol pour favoriser la rétention d'eau, réintroduction de matière organique, réduction de l'utilisation des pesticides, inoculation de microbes... "Cependant, le rôle de la stimulation acoustique dans ce domaine reste peu exploré", note une équipe de chercheurs de l'Université de Flinders (sud de l'Australie), dans une étude publiée mercredi dans les "Biology Letters" de la British Royal Society. Sur la base de

travaux antérieurs sur l'exposition de la bactérie E. Coli à des ondes sonores, ces biologistes ont voulu évaluer l'effet d'une stimulation acoustique sur le taux de croissance et la production de spores - ou sporulation - de Trichoderma harzianum.

Ce champignon microscopique est souvent utilisé dans l'agriculture biologique pour ses capacités à protéger les plantes des agents pathogènes, améliorer l'utilisation des nutriments et favoriser leur croissance. Pour mener leur expérience, ils ont construit et installé des chambres d'atténuation sonore stérilisées, dans lesquelles ils ont déposé des boîtes de pétri où était cultivé le champignon. Ils ont ensuite diffusé dans une de ces chambres "Tinnitus Flosser Masker at 8kHz", une des très nombreuses vidéos de bruits blancs disponibles sur YouTube, censées soulager les acouphènes ou aider à l'endormissement des bébés.

Mise en échec d'une tentative d'émigration clandestine depuis une plage d'El-Tarf

Les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de la daïra d'Echatt, relevant de la sûreté de wilaya d'El Tarf, ont déjoué une tentative d'émigration clandestine par voie maritime, et arrêté cinq individus, a rapporté dimanche un communiqué de ce corps constitué. Les cinq personnes arrêtées, âgées entre 23 et 28 ans, sont originaires des wilayas d'Annaba, Souk Ahras et Alger, indique le



document, précisant que l'opération a été menée à la suite d'informations sur des individus qui s'apprêtaient à émigrer clandestinement par voie

maritime. L'enquête aussitôt diligentée par les policiers, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, a permis de mettre en échec le projet des cinq individus arrêtés au moment où ils allaient prendre le large à partir de la

plage d'El Fartassa, dans la commune d'Echatt, a-t-on ajouté de même source. L'opération, menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, a également donné lieu à la saisie d'un bateau de pêche de fabrication artisanale, de huit bidons remplis de carburant et d'une somme d'argent en devises, selon le texte. Un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des individus arrêtés, qui seront présentées devant le procureur de la République près le tribunal de Dréan dès la finalisation de l'enquête, conclut le document.

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues dures à M'sila

Les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants de la sûreté de wilaya de M'sila ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues dures, composé de 3 individus, et saisi une quantité de près de 3 kg de cocaïne, selon un communiqué publié dimanche par ce corps constitué. Il est précisé dans ce document que l'opération policière a été déclenchée à la suite de la réception d'informations faisant état des "intentions criminelles d'individus projetant de faire transiter une quantité de drogues dures sur le territoire de la wilaya". Les investigations aussitôt déclenchées ont permis de surveiller les mouvements de trois suspects avant de les arrêter alors qu'ils transportaient la cocaïne à bord d'un véhicule de tourisme dont la fouille a débouché sur la découverte de 1,151 kg de cocaïne. Dans le cadre de l'enquête menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, une autre quantité de cocaïne pesant 1,805 kg a été saisie à la suite de la perquisition des domiciles des suspects, en plus de la saisie de sommes d'argent provenant du produit du trafic, ajoute le communiqué. Les suspects ont été déférés devant le procureur de la République pour "stockage, transport et détention de drogues dures à des fins de trafic en bande organisée", conclut le communiqué de la Sûreté de wilaya.

EXPRESS- HISTORIQUE Le roi et la fille du paysan (12)

Pendant tout le dîner, le roi fit la tête à la reine, ne lui parlant pas une seule fois.



De temps en temps, il la dévisageait du coin de l'œil, encore très en colère contre elle. Il ne voulait plus qu'elle partage sa vie.



A un moment, la reine lui demanda la permission de lui servir à boire, et il accepta.



MISE

AUX POINGS

« Les résultats positifs réalisés dans le secteur agricole sont le fruit des programmes mis en place par le président de la République, qui a fait de la promotion de ce secteur une priorité, notamment en ce qui concerne l'accompagnement des agriculteurs en termes d'engrais, de semences et de commercialisation des produits »

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa



FOOTBALL/COMPÉTITIONS AFRICAINES

Les adversaires des clubs algériens connus

Nos représentants en Ligue des champions africaine et en Coupe de la Confédération africaine de football, connaissent, depuis hier, leurs adversaires pour la phase de poules.

Le tirage au sort, effectué hier au Caire, a fini par placer le MC Alger dans le groupe A et le CR Belouizdad dans le groupe C, ce qui est pour la Ligue des champions africaine, quant à la Coupe de la Confédération africaine de football, le hasard a fait que le CSC s'est retrouvé dans le groupe A et l'USMA dans le groupe C.

Les clubs algériens s'apprêtent à affronter, lors des matchs de la Ligue des champions africaine, des concurrents de taille. Le MC Alger, champion d'Algérie en titre affrontera TP Mazembe (RD du Congo), les Young Africans (Tanzanie) et d'Al Hilal Omdurman (Soudan). Le CR Belouizdad se mesurera, lui à Al Ahly (Égypte), Orlando Pirates (Afrique du Sud) et au Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire).



Concernant la Coupe de la Confédération africaine, le CS Constantine qui s'est retrouvé, au terme du tirage en question, dans le groupe A aux côtés du Club Sportif

Sfaxien (Tunisie), de Simba SC (Tanzanie) et de Bravos do Maquis (Angola). Quant à l'USM Alger, qui avait remporté, pour rappel, la compétition en 2023, figure dans le groupe C et devrait affronter l'ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), l'ASC Jaraaf (Sénégal) et Orapa United (Botswana).

VERS UNE PHASE DE POULES DISPUTÉE

Avec des groupes de grande envergure et des adversaires expérimentés, les clubs algériens auront fort à faire pour traduire l'espoir de se voir qualifier pour les quarts de finale au terme de cette phase de leurs compétitions respectives. La mission est certes ardue au vu de la concurrence au niveau continental qui, faut-il le noter, s'est renforcée ces dernières années.

Les supporters algériens en particulier, suivront de près le cours des matchs de leurs équipes, avec l'espoir de les voir briller et triompher sur la scène africaine.

COMPOSITION DES GROUPES

• LIGUE DES CHAMPIONS

- **Groupe A** : TP Mazembe (Rd du Congo), Young Africans (Tanzanie), Al Hilal Omdurman (Soudan), MC Alger (Algérie)

- **Groupe B** : Mamelodi Sundowns (Afrique du sud), Raja Casablanca (Maroc), AS FAR Rabat (Maroc), AS Maniema (Rd du Congo)

- **Groupe C** : Al Ahly (Egypte), CR Belouizdad (Algérie), Orlando Pirates (Afrique du sud), Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

- **Groupe D** : Espérance de Tunis (Tunisie), Pyramids (Egypte), Sagrada Esperança (Angola), Djoliba AC (Mali)

• COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

- **Groupe A** : CS Constantine (Algérie), le Club Sportif Sfaxien (Tunisie), Simba SC (Tanzanie), Bravos do Maquis (Angola).

- **Groupe B** : RS Berkane (Maroc), Stade Malien (Mali), Stellenbosch FC (Afrique du Sud), CD Lunda Sul (Angola)

- **Groupe C** : USM Alger (Algérie), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), ASC Jaraaf (Sénégal), Grapa United (Botswana)

- **Groupe D** : Zamalek (Egypte), Al-Masry (Egypte), Enyimba (Nigeria), Black Bulls (Mozambique)

Mohamed Amine Toumiat

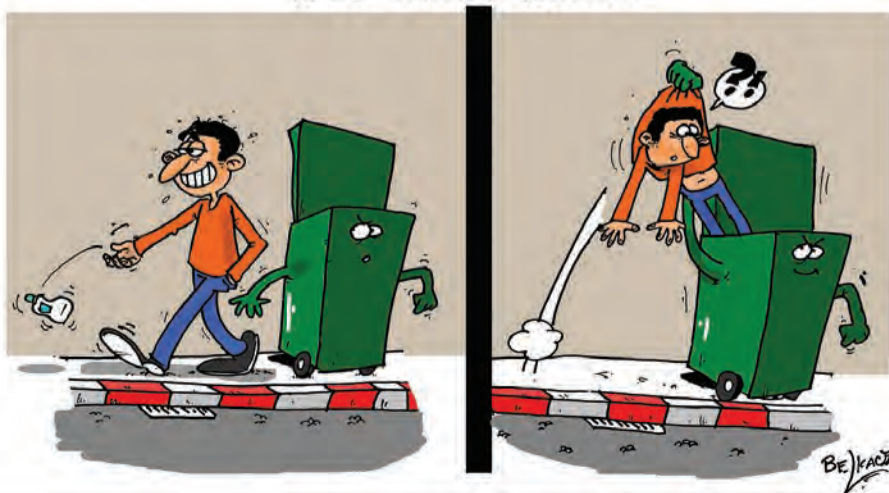
TIZI-OUZOU

Perturbation de la distribution d'eau aujourd'hui dans trois communes

Le programme de distribution d'eau potable sera perturbé dans trois communes de la wilaya de Tizi-Ouzou demain mardi pour les besoins d'engagement de travaux de remplacement de conduites du réseau d'alimentation en eau potable (AEP), a annoncé lundi l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE), dans un communiqué. Cette perturbation, prévue à partir de 8h, sera induite par la poursuite des travaux de réhabilitation de la chaîne de Tassadort, dont la première phase a été réalisée le début de ce mois d'octobre. Elle impactera la commune de Beni Zmenzer en totalité et celles de Béni Douala et de Tizi-Ouzou en partie, selon la même source qui a précisé que concernant la commune du chef-lieu de wilaya, seuls les villages d'Ait Hessane et Bouhinoune-haut seront concernés par cette perturbation. "L'engagement de travaux de raccordement et de mise en service d'un nouveau tronçon de conduites d'AEP de 700 mm de diamètre dans le cadre du projet de réhabilitation des tronçons de conduites de refoulement de la chaîne de Tassadort, sur le chemin de wilaya (CW) 2 à hauteur du village Ait Ouaneche (Béni Zmenzer), sera à l'origine de cette perturbation", a expliqué l'ADE. Ces travaux sont prévus pour une durée de 24h, a-t-on ajouté en informant que d'importants moyens humains et matériels seront déployés pour l'achèvement des travaux dans les meilleurs délais.

SOUS-RIRE

Grande campagne de nettoyage à Alger la 2^e édition lancée



COMMERCE

Le café au prix plafonné disponible chez les grossistes

La commercialisation des premières quantités de café sur les marchés de gros au prix plafonné a débuté, hier, dans le cadre des démarches de préservation du pouvoir d'achat des citoyens, selon un responsable au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère, M. Ahmed Mokrani, a précisé que "certains producteurs avaient commencé, dimanche, à injecter d'importantes quantités de café depuis les usines conformément aux prix réglementés stipulés dans le décret exécutif 24-279, et ce de manière progressive", faisant savoir que ces premières quantités ont été injectées sur les marchés de gros avant de s'étendre à la chaîne de distribution de détail.

"Cette opération fait suite aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune portant affectation d'une enveloppe financière pour compenser la différence entre le prix d'achat du café sur les marchés mondiaux, qui a connu une hausse dernièrement, et celui appliqué sur le marché national", a ajouté le responsable. Dans les prochains jours, le citoyen pourra acquérir ce produit avec le nouveau prix subventionné stipulé dans le décret exécutif 24-279, fixant le prix plafond du café à la consommation et les marges bénéficiaires plafonds à l'importation ainsi qu'à la distribution aux stades de gros et de détail. Selon le texte de loi, le prix de vente définitif est fixé à 1250 DA/KG pour le café vert, torréfié ou moulu "Arabica" et à 1000 DA/KG pour le café vert, torréfié ou moulu "Robusta".

R. E.

ASSURANCE HOTELLERIE

La CNMA signe une convention avec la FNHT

Une nouvelle convention technique a été signée hier, entre la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) et la Fédération nationale de l'hôtellerie et du tourisme (FNHT), visant un accompagnement effectif du secteur du tourisme et de l'hôtellerie à travers une offre assurantielle adaptée et des services de gestion des risques. Cette convention technique qui intervient suite à une convention-cadre signée précédemment avec la FNHT constitue "un jalon important pour le partenariat entre les deux organismes", souligne dans un communiqué la CNMA qui met l'accent sur "la nécessité d'une couverture assurantielle adéquate, indispensable pour sécuriser les investissements et les actifs du secteur hôtelier". Dans cette optique, le CNMA affirme que son partenariat avec la FNHT revêt "une importance capitale" car, est-il indiqué dans le communiqué, "en garantissant aux professionnels du secteur une couverture assurantielle sur-mesure, la caisse contribue à réduire les risques auxquels ils sont confrontés, tout en les incitant à investir davantage, notamment dans les régions rurales et agraires".

R. E.